

Aujourd'hui



Les policiers évitent de se faire imposer des congés sans solde

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Contrairement à l'immense majorité des 340 000 salariés des secteurs public et parapublic, les policiers de la Sûreté du Québec ne se verront pas imposer des jours de congé sans solde cette année.

C'est ce qui se dégage d'une entente entre le gouvernement du Québec et l'Association des policiers provinciaux du Québec,

dont La Presse a obtenu une copie. Cette entente paraphée en octobre par les négociateurs est actuellement soumise à l'approbation des 4 500 agents de la SQ à travers le Québec.

L'économie de 2,2 millions de dollars sur les salaires des policiers provinciaux viendra principalement du non-versement de la rétroactivité sur une augmentation de salaire de 1 p. cent pour les mois d'avril à décembre 93. On prolongera également la durée de vie des autos-patrouille.

Mais Québec accepte de rediscuter ces concessions à compter de mars 1994.

Cet accord est le fruit des négociations fébriles qui avaient été enclenchées cet été, au moment où les policiers avaient mis en place des pressions douloureuses pour les finances du gouvernement — une grève des contraventions. L'affrontement s'était mystérieusement résolu, sans que les solutions aient été rendues publiques.

Au cours des derniers jours, les

politiciens furent bien avares de commentaires sur le contenu de l'entente. Chez le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson, qui, depuis le printemps, soutenait que les policiers se verraient appliquer la même médecine que tous les autres fonctionnaires, on renvoyait les questions chez Claude Ryan, titulaire de la Sécurité publique. «C'est M. Ryan qui est porteur du dossier», dira Martin Geoffroy, porte-

VOIR POLICIERS EN A 2

B 5 SALON DU LIVRE

Les vétérans du monde de l'édition sont unanimes à dire qu'il s'agit du Salon du livre le plus beau et le plus réussi de l'histoire pour les parents comme pour les enfants.

A 4 CANCER DU SEIN

La ministre fédérale de la Santé reconnaît la priorité de la lutte contre le cancer du sein, mais prévient qu'Ottawa ne consacrerait pas plus d'argent que prévu à la recherche.

B 1 CONSTRUCTION

La CSN-Construction promet de bloquer les chantiers du Québec si nécessaire pour amener le ministre du Travail à abandonner son projet de loi sur la déréglementation.

C 1 AUTOMOBILE

Les récentes chutes de neige ont démontré aux automobilistes québécois l'importance des pneumatiques pour affronter une chaussée rendue glissante par la neige.



S 3 NORDIQUES 5 PANTHERS 2

Après cinq défaites d'affilée, les Nordiques, inspirés par le brio de Jacques Cloutier, remportent une victoire au compte de 5-2 sur les Panthers de la Floride.

Le rapport Baird: une gestation longue et difficile

CHRISTIANE DUPONT
collaboration spéciale

3. ■ La présidente de la Commission d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction — qui se dit l'unique porte-parole de la Commission — n'a pas voulu donner d'entrevue aux médias avant le dépôt du rapport prévu pour aujourd'hui, 15 novembre. La présidente croit que le rapport sera bien reçu, au Québec comme ailleurs, compte tenu de ce qu'il contient, a mentionné Judith Nolte, une employée de la Commission.

Non seulement la Commission Baird — du nom de sa présidente Patricia Baird, docteure et chercheuse en génétique — accouche-t-elle au bout de quatre longues années de gestation d'un rapport qui a suscité la controverse, mais la délivrance se fait en silence, à l'abri des regards indiscrets de la presse et du grand public.

Pourtant, ce sont les contribuables canadiens qui ont financé les travaux de la Commission dont on dit qu'ils ont atteint des coûts sans pareils, au-delà de 26 millions de dollars à la fin de l'année 1991... «À l'heure actuelle», suggère le docteur Bruce Hatfield, médecin interniste au Calgary Foothill Hospital, «on pourrait présumer que le coût total des travaux se chiffre aux environs de 50 millions». En temps de récession et de déficit national, c'est une belle somme. Et le docteur Hatfield sait de quoi il parle.

Tout comme ses collègues,

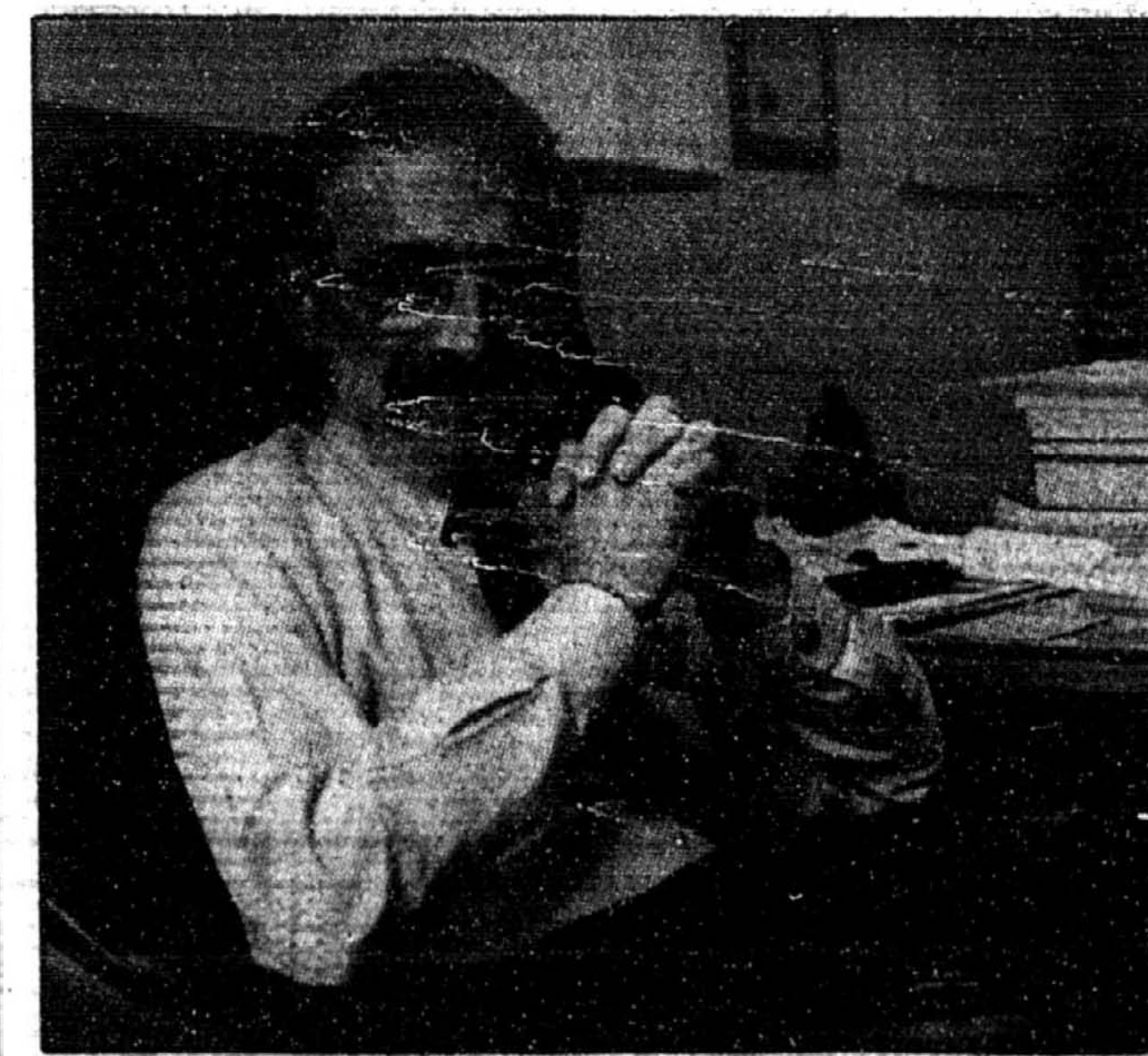
VOIR BAIRD EN A 2

PEPSI LÂCHE MICHAEL JACKSON



PHOTO REUTER

Traqué par les journalistes à Londres et à Gstaad, en Suisse, Michael Jackson demeure introuvable et le mystère s'est épaissi autour de lui depuis qu'il a annoncé vendredi qu'il arrêterait sa tournée mondiale pour soigner une dépendance aux analgésiques et le stress lié aux accusations de pédophilie portées récemment contre lui. Conséquence fâcheuse, la société PepsiCo a annoncé qu'elle avait décidé de mettre un terme à son contrat avec le chanteur parce qu'il avait abandonné sa tournée. Ce contrat, le plus important jamais passé entre une firme commerciale et une vedette, est évalué entre 7 et 10 millions de dollars. À lire en page A 5



M. Claude Corbo est recteur de l'Université du Québec à Montréal depuis juin 1986.

PHOTO PIERRE MCANIN, La Presse

«On ne va pas réaliser le paradis sur terre»

Il aurait pu être notaire s'il avait suivi la volonté de son père. Il aurait pu être astronome s'il avait suivi son rêve. Il est devenu professeur et dans l'ordre logique d'une carrière rectiligne, il est devenu recteur.



ANNE RICHER
rencontre...

CLAUDE CORBO

Claude Corbo assure le rectorat de l'Université du Québec à Montréal depuis juin 1986. On le rencontre parfois pipe au poing arpentant l'un des corridors de l'université. Le plus étonnant cependant est de le croiser à l'arrêt d'autobus ou sur le quai du métro. Si le marcheur a l'air perdu dans ses pensées, il faut respecter son silence: c'est le seul moment du jour où de la semaine qu'il peut consacrer à la réflexion. Pour le reste des heures, on le retrouve à l'étude des dossiers, à des rencontres et des réunions. «J'ai appris à vivre dans un monde où il y a beaucoup d'incertitudes, où on doit prendre des risques, consentir de la marge d'inconnu. Il faut quelquefois prendre des déci-

sions dans un contexte de clairs-obscur.»

L'université, microcosme de la société. Défi stimulant, milieu parfois difficile à gérer, selon son recteur. A manœuvrer avec adresse: «Comme un avion dans le brouillard sans instrument.»

Claude Corbo a une formation en philosophie pour laquelle il a eu un véritable coup de foudre à l'adolescence. Cela lui donne sans doute la tentation, devenu un art de parler, de répondre en long et en large. Ce n'est pas une fuite chez le frère recteur aux yeux de

braise, c'est apparemment une pudeur. S'expliquer, lui qui est plus habitué à entendre les autres, le bouscule. Il sait faire jaillir des images comme des éclairs. Ou prendre de longues phrases comme bouclier. Le Corbo doit être apprivoisé, avant de se poser.

Les intolérances secrètes

Poussé à se décrire, il se dit doté de ténacité, de loyauté, d'honnêteté intellectuelle, de maîtrise du langage. Son leadership consiste, explique-t-il, à articuler une vision qui répond aux aspirations des gens. Il sait motiver, faire surgir le meilleur, rêver. Et les tenir à bout de bras ou de cœur «pour assumer leurs angoisses, leurs inquiétudes.»

Le fils et petit-fils d'immigrants italiens né à Montréal le 3 octobre 1945 a surtout hérité d'une formidable énergie travailluse: «On m'a prêché d'aller au bout de mes capacités et de fournir le

VOIR PARADIS EN A 2

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	B8 à B10
marchandises	B10
emplois	B11
automobiles	B11, C7-C8
propositions d'affaires	C8
Arts et spectacles	
informations	B4 à B7
cinéma	B6-B7
radio	B5
Bandes dessinées	B11
Bridge	C7
Décès	C9
Êtes-vous observateur?	B8
Faillite	B9
Horoscope	B10
Jeux et problèmes	B10
Le monde	B3
Loteries	A4
Mot mystère	B11
Mots croisés	C7
Quoi faire	B12

lotto

649

2,4 MILLIONS

CE MERCREDI

lotto-québec

Demain dans La Presse



Économie

Le café, le breuvage des années 90

Alors que les gens délaisent l'alcool, soucieux de son effet néfaste pour leur santé, on se rencontre de plus en plus pour prendre un café plutôt que pour aller trinquer. Les Nord-Américains, des amateurs de café de longue date, se tournent maintenant vers les cafés dits spécialisés, soit des cafés à base d'espresso comme les cappuccinos et les cafés au lait ou des grands cafés importés. Ces cafés, plus raffinés que le traditionnel café fade américain, représentent le seul segment en croissance du marché du café. On dit même qu'ils sont le breuvage des années 1990. Pendant ce temps, les ventes de café traditionnel stagnent. A lire demain dans le cahier ÉCONOMIE.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke est (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Place London Life, niveau Maisonneuve, 2001, rue Université, de 10 h à 16 h;

- à Saint-Laurent: Cégep Saint-Laurent, cafétéria du personnel, 625, boul. Sainte-Croix, de 10 h à 16 h;
- à Vimont (Laval): Cité de la Santé, hall d'entrée, 1755, René-Laennec, de 10 h à 16 h 30;

- à Pointe-Claire: Valois Park, Elementary School, 87, avenue Belmont, de 14 h 30 à 20 h 30.

Mikey n'arrête pas une minute...

Associated Press

LAND O'LAKES, Floride

Mikey Sproul n'a que trois ans mais il est déjà célèbre aux États-Unis: il y a quelques semaines, il a emprunté la voiture de son père pour aller «faire vroom» sur l'autoroute à minuit mais, cette fois, c'est plus grave: il a mis le feu aux rideaux de sa chambre avec un briquet et entièrement détruit la maison familiale.

«Le bois a brûlé. Maintenant, je n'ai plus de maison», a sobrement commenté Mikey aux enquêteurs venus fouiller les débris de la maison, jeudi soir.

Cette fois encore, Mikey a eu de la chance: il est sain et sauf mais son père, Mike Sproul, 29 ans, a été hospitalisé dans un état grave à l'hôpital de Tampa pour des brûlures aux deuxième et troisième degrés. Sa maman, Paula Sproul, 32 ans, n'était pas là.

Une plainte ayant été déposée

pour «absence de surveillance» auprès des autorités sanitaires et sociales, l'enfant a été momentanément placé dans un foyer.

D'après des voisins de la famille Sproul, Mikey est un enfant très intelligent mais «qui n'arrête pas une minute». Le 1^{er} octobre dernier, il s'était glissé dans la chambre de ses parents pendant leur sommeil et s'était emparé des clés de la voiture.

Les autorités ne savent toujours pas comment il a fait, ses petites jambes étant trop courtes pour atteindre l'accélérateur, mais il est parvenu à mettre le véhicule en marche et à parcourir 500 mètres sur l'autoroute au milieu de la nuit alors que la circulation était dense.

Il n'a blessé personne mais il a heurté trois voitures en stationnement et en éraflé une autre avant de finir dans un fossé. «Je voulais faire vroom», a-t-il ensuite expliqué.

SUITE DE LA UNE

POLICIERS

Les policiers évitent de se faire imposer des congés sans solde

parole de M. Johnson. Chez M. Ryan, on refusait de commenter et on renvoyait la balle chez le sous-ministre Jean-Marc Boily.

«Cette entente s'inscrit à l'intérieur des paramètres de la loi 102, la loi qui impose un gel de salaire de deux ans et la récupération de 1 p. cent de la masse salariale», de soutenir M. Boily, qui trouvait «un peu fort» que cet accord soit parvenu à La Presse. M. Boily, tout comme Jocelyn Turcotte, le président du syndicat des policiers, expliquent leur mutisme par l'entente formelle entre les deux parties quant à la confidentialité de l'accord tant qu'il n'aura pas été entériné par les agents de la SQ, d'ici la fin de novembre.

Tant au ministère de la Sécurité publique qu'au Conseil du Trésor, on insiste sur le fait que cet accord s'inscrit «dans les paramètres» de la loi 102. Concrètement,

les salaires de tous les fonctionnaires sont gelés et on leur imposera chaque année 2,6 jours de congé sans salaire, une économie globale de 170 millions.

La loi 102 prévoit que le gel et la récupération de 1 p. cent de la masse salariale peuvent faire l'objet d'ententes particulières dans la mesure où cela répond aux objectifs de la loi. Ces ententes devront faire l'objet d'un décret spécifique du gouvernement et seront éventuellement rendues publiques, explique-t-on. Les employés de la Société des alcools ont déjà bénéficié d'ententes parallèles, sur cinq ans, bien différentes de celles de la SQ toutefois.

Dans le cas des policiers, 1 p. cent d'économie représentait environ 2,2 millions à trouver dans les fonds de tiroir.

D'abord, le texte de l'entente de principe prévoit que les agents n'auront pas de rétroactivité sur une augmentation de salaire de 1 p. cent, pour les neuf mois entre avril dernier et décembre prochain. L'augmentation du mois

de décembre sera versée, sous forme forfaitaire, à une partie seulement des agents, selon des modalités qui ne sont pas encore précisées.

À compter de janvier prochain, les agents bénéficieront d'une augmentation de 1 p. cent, intégrée aux échelles salariales — identique, il faut le rappeler, à celle versée au reste de la fonction publique, juste avant le gel de deux ans, le printemps dernier. Avec cette hausse, le salaire annuel de base d'un agent comptant plus de cinq ans de service (le plus gros groupe à la SQ) passera de 51 432 \$ à 51 946 \$.

Au surplus, avec leur 1 p. cent en poche, les policiers ont obtenu que leur entente sur la façon pour Québec de récupérer 1 p. cent ne vaudra que jusqu'en mars 1994 et que «l'on en reparlera plus tard», d'expliquer une source au fait du texte de l'accord — pour tous les autres fonctionnaires, la ponction de 1 p. cent sera récurrente, «pour l'éternité», avait même lancé Daniel Johnson.

Les policiers éviteront totalement la pilule amère donnée aux autres fonctionnaires — la perte de 2,6 jours de salaire, des congés sans solde décrétés par Québec et qui, pour la grande majorité des employés, se prendront durant la période des Fêtes.

Pour quelques mois (jusqu'en mars 1994), le gouvernement cessera de payer sa part des assurances santé collectives — une perte de moins de 5 \$ par quinzaine pour un agent avec une famille.

Douce ironie, une partie de l'«effort supplémentaire» que réclame le ministre Johnson de tous les fonctionnaires sera fourni, dans le cas des policiers, par leurs autos-patrouille...

Québec économisera quelques dizaines de milliers de dollars parce que les représentants des policiers ont accepté que le kilométrage maximum des autos-patrouille soit augmenté, de 160 000 kilomètres à 200 000 par exemple, dans le cas des autos spécialement équipées pour le travail policier. □

BAIRD

Le rapport Baird: une gestation longue et difficile

Louise Vandellac, professeure titulaire à l'UQAM, sociologue et chercheuse, Maureen McTeer, avocate, active dans la défense des droits des femmes et épouse de l'ancien premier ministre Joe Clark, et Martin Hébert, également avocat et détenteur d'une maîtrise en droit médical et en bioéthique, le docteur Hatfield est l'un des quatre commissaires dissidents congédiés par l'ex-premier ministre Mulroney, le 17 décembre 1991, à la demande du Conseil privé et de la présidente de la Commission, Patricia Baird.

De Calgary à Montréal

25 octobre 1989: Louise Vandellac s'apprête à quitter Montréal pour participer à un congrès à Paris. Elle reçoit un coup de téléphone du Conseil privé à Ottawa: accepterait-elle de faire partie d'une Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction? Oui, répond-elle, après avoir demandé un délai d'un semaine, et bien qu'elle se soit déjà déclarée peu favorable à ce genre de pratique, à la condition toutefois qu'elle puisse elle-même poursuivre ses propres recherches sur toute cette question.

L'avocat Martin Hébert, qui a déjà été chef de cabinet du ministre Pierre Marc Johnson, est à son tour sollicité par le Conseil privé. «On évoquait le fait qu'il y aurait une commission en matière de reproduction, dit-il, et j'en ai conclu qu'on recherchait un éventail de spécialistes issus de différentes disciplines — pas seulement des universitaires — et en provenance de diverses régions du Canada.» Il accepte à son tour. Le docteur Bruce Hatfield, interniste de Calgary, — qui est en fin de pratique et prépare tranquillement sa retraite —, fait de même; l'avocate Maureen McTeer également. Si tous les quatre se connaissent — «de nom», précise Me Hébert —, aucun ne peut présumer, à cette date, de l'issue finale de leur engagement.

Dans l'intervalle, deux autres commissaires sont également nommés: Grace Jantzen, professeure de philosophie des religions au King's College de l'Université de Londres et Suzanne R. Scorsone, directrice de l'Office of Catholic Family de l'Archidiocèse de Toronto. Avant même que tous les commissaires n'aient été nommés, le docteur Patricia Baird avait déjà été choisie à titre de présidente de la nouvelle Commission royale d'enquête. À cette date, Mme Baird était, notamment, directrice du Département de génétique médicale de l'Université de Colombie-Britannique.

Les travaux de la Commission débutent en 1989: le mandat est de deux ans et il est énorme: examiner les développements de la science et de la médecine dans le domaine de la procréation médicalement assistée. La Commission doit remettre son rapport en octobre 1991.

Ce délai ne sera jamais respecté. Non seulement le dépôt du rapport est-il reporté une première fois jusqu'en octobre 1992, mais il le sera également une deuxième fois, soit au 15 juillet 1993, puis une troisième fois prévue pour le lundi 15 novembre 1993.

Il est étonnant de constater que plusieurs documents sur différents sujets ayant trait aux techniques de reproduction sont publiés en cours de mandat et rendus disponibles au public «sachant», écrit la présidente dans un bulletin de novembre 1992, «que les personnes et les groupes ont besoin d'information et de données précises dans le domaine» alors même que le rapport est reporté à trois reprises. Bien qu'elle se dise animée du désir d'informer le public en cours de mandat, la présidente ne veut pas communiquer aux commissaires membres de la Commission la liste détaillée des

projets de recherches incluant le sommaire des projets, les noms des chercheur(s), les budgets attribués et les échéanciers: autrement dit, pas de pouvoirs aux commissaires, sinon celui d'être des «potiches», dit Louise Vandellac.

Mme Vandellac, Me Hébert et le docteur Hatfield sont unanimes. C'est tout le mode de fonctionnement de la Commission qui allait de travers: à savoir délais induits, absence totale de collégialité et entorses flagrantes à la démocratie.

Déjà donc, en juin 1990, soit moins d'un an après le début des travaux, rien ne va plus. Informé du déroulement par les commissaires dissidents eux-mêmes, le Conseil privé retire aux commissaires leurs responsabilités et confirme le plein pouvoir de la présidente de la Commission. Ce jour-là, par ailleurs, le premier ministre Mulroney nomme deux autres commissaires: Bartha Maria Knoppers, de Montréal, — spécialiste reconnue dans le domaine, ayant été par ailleurs membre du groupe de travail du Québec sur les techniques de reproduction, en 1988 — et Susan McCutcheon, de Toronto.

Malgré les nombreux écueils qu'ils rencontrent, les commissaires dissidents ne veulent pas démissionner mais bien participer à l'élaboration d'un programme de recherche rigoureux et complet et laisser un rapport sérieux à la population canadienne. Pour ce faire, et malgré les interventions autocrates de la présidente, ils décident de déposer une requête le 7 décembre 1991 en Cour fédérale pour invalider la deuxième décision du Conseil privé qui leur avait retiré leurs pouvoirs. Mal leur en prit. Moins de quinze jours plus tard, les quatre commissaires sont congédiés par le premier ministre Mulroney et les poursuites intentées deviennent irrecevables. Une fois les commissaires dissidents remerciés, la présidente a les coudées franches.

Réduite, la Commission d'enquête ne compte plus d'hommes, le docteur Hatfield et Me Hébert ne siègent plus. À ce chapitre, le docteur Hatfield dira, lui qui confirme sa déception face à leur éviction, que «non seulement il n'y a plus d'hommes, mais il n'y a plus de francophones». Pour sa part, Me Hébert mentionne qu'il avait trouvé à l'époque le congédiement «brutal et malhabile».

Un peu partout au pays, on attend de lire le rapport Baird avant de prendre toute décision que ce soit dans le domaine des techniques de reproduction.

Mais Québec a décidé de mettre en vigueur prochainement les articles du nouveau Code civil se rapportant à la procréation médicalement assistée avant de connaître le contenu du rapport de la Commission Baird. «Nous étions prêts à prendre des décisions», affirme le ministre de la Justice Gil Remillard, qui dit voir un consensus sur la question au Québec.

On ne sait pas quand le rapport de la Commission Baird sera rendu public. «Le document qui aurait près de 1 000 pages doit d'abord être photocopié avant d'être diffusé et des discussions sur les modalités de diffusion au grand public ont présentement lieu entre le Conseil privé et le ministre de la Santé», a déclaré un porte-parole de la nouvelle ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau.

Louise Vandellac croit que le rapport sera «tableté» par le nouveau gouvernement libéral et qu'on le ressortira peut-être dans six mois. Le docteur Bruce Hatfield, plus optimiste, pense que le nouveau gouvernement libéral «peut décider de rendre le rapport public, ce qui pourrait constituer une décision politique», dit-il, ajoutant que cela pourrait se faire si le contenu du rapport est plus ou moins bon et compte tenu du fait que le budget d'origine a été largement dépassé. □

— FIN —

PARADIS

«On ne va pas réaliser le paradis sur terre»

plus grand effort possible.» Il faut ajouter à ses années d'enfance des années d'adolescence chez les Jésuites qui ont fini l'oeuvre: «Pendant huit ans, on nous a dit qu'on était l'élite de la société et que notre mission était de servir. Il faut croire que c'est entré en moi.» Convaincu: «On ne construit rien de valable, de durable sans mettre les efforts voulus.»

Lorsque le soir tombe, on surprend le recteur encore à l'oeuvre dans son bureau ou dans une quelconque obligation sociale: s'il parvient à se caler dans un fauteuil chez lui, loin des tempêtes et des regards, il reprend le fil de la vie quotidienne de ses fils et de sa femme. C'est là qu'il jette l'ancre, entre une bonne pipe et un steak grillé. Ce régime austère lui vient d'une série d'intolérances alimentaires: ail, oignons, échalottes, radis, melons, pommes et bananes, etc. Il ne faut pas lui parler de brocolis, de domesticité, ni de sports, ni de maison à la campagne. Depuis toujours, depuis son enfance, il a appris à se satisfaire du béton, des hommes qui y vivent. Il lit «peu», regrette-t-il: de la littérature, de l'histoire, des biographies; 25 à 30 livres par année dont les titres sont consignés religieusement dans un cahier. Touché par le destin des livres «échoués là, abandonnés», il privilégie les librairies de livres d'occasion.

Il nourrit une autre forme d'intolérance, celle des choix politiques radicaux. Il n'approuve pas les procédés révolutionnaires, une approche, assure-t-il, «qui conduit à des cadavres à la morgue qu'il faut identifier.» La violence fait partie des rapports politiques; il l'a vécue lorsque son jeune frère est mort en 1966 d'avoir voulu déposer une bombe feldiste. «Cela m'a confirmé ce que je savais déjà, que la violence peut affleurer à la surface de la vie des sociétés, toutes plus ou moins assises sur un volcan, dans des degrés divers de torpeur et d'activité. J'ai choisi d'autres formes d'engagement.»

L'infiniment complexe

Il aime les questions, il a une belle mémoire qui sert le polis-

sage de ses réponses. Le pincésans-rire ne va pas mépriser un mot d'esprit non plus. Ni une remise en question. «Je n'ai pas de conviction sur l'existence de Dieu. Je ne suis pas convaincu qu'il existe, tel qu'on nous l'a enseigné. Je ne suis pas convaincu du contraire non plus.» Il se dit matérialiste. «Non pas un matérialiste vulgaire, précise-t-il, mais quand on parle de l'âme humaine, je me demande où est l'âme sinon dans la complexité matérielle du cerveau.»

«Le karma? C'est quoi? J'ai de la difficulté à voir la transcendance. La réincarnation, personne n'est encore jamais revenu nous dire quelque chose là-dessus...»

Le bonheur, c'est quoi? «En vieillissant, je sais mieux ce que je veux de la vie. J'ai renoncé à certaines choses, notamment devenir riche. Je n'ai pas certaines autos... Je ne suis pas convaincu que l'abondance de biens matériels procure le bonheur, mais je reste convaincu qu'en deça d'un certain confort matériel, de bien-être, les gens ont de la misère à être heureux, parce que leur principale préoccupation est précisément d'accroître leurs biens matériels.»

Les étoiles, le big-bang, le trou noir, alimentent toujours son imaginaire et sa réflexion. «Bouleversant, écrasant, les galaxies, les étoiles, les objets à des milliards d'années-lumière. Tout ce que nous trouvons admirable: les cathédrales, les pyramides, la musique de Mozart risquent un jour de retomber dans le néant. On est une fraction de seconde dans un temps incalculable.»

«Il me semble que j'aurais aimé approcher les merveilles de l'univers.» Claude Corbo et ceux de sa génération ne feront pas de voyage astral. Les hommes surtout devraient réfléchir «à la manière dont ils se sont occupés de leurs enfants». Et puis, la terre est déjà assez lourde à porter, il faut vivre avec ses responsabilités et ses peurs, les assumer. Un simple voyage en avion ramène en lui ce qu'il sait de la fragilité humaine.

Le matérialiste sceptique nourrit des convictions et des principes mais ne partira pas en croisade. «On peut améliorer les choses, on doit le faire. Mais on ne va pas réaliser le paradis sur terre.» □

MAFIA

André Marier se dit victime de méthodes de la mafia

de trouver que tout ça s'apparente aux tactiques du crime organisé.

M. Marier habite à la campagne, près de Montréal, au fond d'une route qui ne débouche pas. Il est arrivé à quelques reprises que des inconnus garent leur voiture ou leur camionnette à côté de sa maison. Les hommes restent là, dans leur véhicule, à rien faire. Les voisins ont commencé à s'inquiéter.

M. Marier collabore depuis plus de deux ans avec les enquêteurs de la Sûreté du Québec pour nettoyer le milieu des courses de chevaux, sérieusement affecté par le dopage et les paris truqués.

Cette vaste enquête, qui a déjà coûté quelques millions de dollars, n'a cependant pas abouti à beaucoup de condamnations jusqu'à maintenant, un peu comme si quelque chose bloquait quelque part.

Le propriétaire de Blue Bonnets est conscient qu'il fait des affaires dans un secteur traditionnellement convoité par la mafia, c'est-à-dire le jeu.

«Il y a beaucoup d'argent qui roule dans les courses de chevaux, dit-il. Tout ça peut être géré honnêtement ou malhonnêtement.»

Le chiffre d'affaires de l'hippodrome est en baisse cette année, à cause d'une grève des «hommes de chevaux». Mais normalement, il se brasse entre 250 et 350 mil-

lions de dollars par année chez Blue Bonnets.

Ce chiffre d'affaires pourrait passer à 700 millions de dollars ou plus par année avec l'ouverture prévue de salons de pari hors-piste. Agriculture Canada a en effet légalisé le pari hors-piste au Canada. Le gouvernement québécois l'a légalisé à son tour cette année.

Les salons de pari hors-piste peuvent prendre la forme de bars ou de clubs où des courses de chevaux sont transmises sur écran géant. Les parieurs peuvent alors acheter leurs billets à un guichet situé dans le bar. Des milliards de dollars se gagent de cette façon aux États-Unis, où le pari hors-piste est déjà légal.

«Il y a de l'argent à faire là, il n'y a aucun doute, dit M. Marier. Tu ouvres un réseau de, disons, 25 ou 30 clubs à Montréal, Sherbrooke, Rouyn-Noranda ou même à la Baie James. Les gens viennent à ton club pour parier, mais aussi pour consommer.»

«Tout ça peut être un commerce très honnête. Mais si c'est dans les mains de la mafia, ça peut aussi servir de couverture à des paris arrangés et à du blanchiment d'argent. Les hommes de la pègre qui veulent se débarrasser de leur argent de la drogue peuvent se faire payer leurs gains de jeu en chèque. Les chèques servent alors de justification.»

Seul le propriétaire d'un hippodrome, détenteur d'une licence d'Agriculture du Canada et de la Commission des courses du Québec, peut détenir un permis pour des salons de pari hors-piste.

15 novembre 1993

19 716 025 \$

Merci de donner!

Objectif 24,5 millions

Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261

LE DON DE CHANGER LES CHOSÉS

La quotidienne	à trois chiffres	492
Tirage d'hier	à quatre chiffres	4298

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement : numéro 1400 - Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



46-1

CODE DU JOUR

LUNDI 15 NOVEMBRE 1993

Hydro-Québec vous invite à PARTICIPER AU CONCOURS

JACQUES BREL, Quinze ans déjà...

Écoutez Bonjour Montréal (6 à 10 heures) et Zapping (15 à 17 heures) à CKAC ou Rock Détente Café (12 à 13 heures) et Centre ville (17 à 19 heures) à CITÉ ROCK DÉTENTE et les animateurs vous demanderont de répondre à la question du jour.

Hydro-Québec

LES FRANÇAIS DE MONTRÉAL

du Maurice Lévesque

250 PAIRES DE BILLETTS À GAGNER

Réponse à la question du jour: La course électrique

pour le spectacle d'ouverture des FrancoFolies de Montréal: JACQUES BREL, Quinze ans déjà...

mettant en vedette: Margie Gillis, Paul Piché, Michel Rivard, Jean Leloup, Claude Dubois, Joe Bocan, Tézé Montcalm...

La Presse CITE 1735M

Les Orphelins de Duplessis veulent forcer l'État à financer leur recours collectif

GILLES PAQUIN

■ Après s'être vu refuser l'appui du Fonds d'aide au recours collectif dans leur combat, les Orphelins de Duplessis s'adresseront maintenant au tribunal pour forcer cet organisme gouvernemental à financer leur cause contre l'État, les médecins et les communautés religieuses.

« Nous croyons que le Fonds a eu tort de refuser notre demande de financement et nous allons immédiatement présenter une requête en Cour du Québec pour en appeler de cette décision », a déclaré hier le président du groupe, M. Hervé Bertrand.

Selon lui, les deux raisons invoquées par les administrateurs du Fonds peuvent être rejetées par la Cour et en cachent d'autres moins avouables. La décision du Fonds allègue que le recours des

Orphelins soulève des questions de droit ou de faits qui ne sont pas identiques pour toutes les personnes lésées, en plus de mettre en doute la représentativité du groupe.

Ces anciens pensionnaires du Mont-Providence et de six autres institutions ne comprennent pas pourquoi le Fonds repousse leur cause alors qu'il a financé celle de plusieurs autres groupes aussi disparates.

Le plus important recours collectif de l'histoire

D'après M. Bertrand, l'organisme a plutôt refusé l'aide de quatre millions de dollars que lui réclamaient les Orphelins parce que ceux-ci intentent le plus important recours collectif de l'histoire judiciaire contre l'État, des communautés religieuses et des médecins.

Hervé Bertrand se pose également des questions sur l'impartialité du Fonds,

lui-même un appareil gouvernemental, dans cette affaire mettant en cause une décision du Conseil exécutif du Québec.

De plus, les Orphelins de Duplessis constatent que leur longue bataille contre les communautés, qui dirigeaient alors les institutions où ils étaient internés, heurte les valeurs religieuses de bon nombre de fonctionnaires et de personnalités politiques.

Le comité des Orphelins de Duplessis regroupe plus de 200 membres à Montréal, mais il se fait le porte-parole des 900 garçons et filles qui ont été internés au Mont-Providence et de plus de 14 000 autres dans différentes institutions du Québec.

L'arrêté en conseil du 12 août 1954

Un arrêté en conseil adopté le 12 août 1954, par le cabinet de Maurice Duplessis, ordonnait aux Soeurs de la Charité de la Providence de transformer leur ins-

titution pour orphelins et arriérés mentaux en « hôpital pour le traitement des idiots et des séniles » et leur accordait un octroi de 3 millions de dollars.

À la suite de cette directive, les dossiers des pensionnaires avaient été modifiés en conséquence par les médecins et tous les enfants d'âge scolaire avaient été retirés de l'école pour être affectés à des travaux ménagers.

Cette décision devait être renversée quelques années plus tard afin de permettre à certains des enfants de retourner à l'école, mais nombre de dossiers médicaux n'ont jamais été corrigés.

Estimant qu'ils ont été lésés pour la vie, ceux qui se disent aujourd'hui les Orphelins de Duplessis exigent des compensations de la part de l'État qui a adopté cet arrêté en conseil ainsi que de la part des médecins et des religieuses qui ont exécuté ces ordres.

Des citoyens s'opposent au projet de loi 106 qui forcerait les victimes d'actes criminels à la dénonciation

MARIE-FRANCE LÉGER

■ L'association québécoise Plaidoyer-Victimes dénonce l'obligation faite aux victimes de crimes contre la personne de dénoncer le délit si elles veulent être indemnisées par le gouvernement.

Cette mesure est prévue au projet de loi 106, actuellement à l'étude en commission parlementaire à Québec. Ce projet de loi vise à fusionner la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (l'IVAC) avec la Loi d'aide aux victimes d'actes criminels (les CAVAC).

Le gouvernement veut dorénavant imposer la dénonciation obligatoire du crime et la collaboration avec la police comme conditions préalables à l'admission à l'indemnisation. Plaidoyer-Victimes recommande de retirer la proposition du projet de loi.

La présidente de l'association, Arlene Gaudreault, s'inquiète des répercussions d'une telle mesure, notamment sur les victimes d'agression sexuelle et les personnes âgées volées et molestées, deux « catégories » de victimes chez qui la peur et la méfiance du système judiciaire entraînent souvent la non dénonciation.

« Réparer » les dommages

« On ne dit pas que les victimes ne doivent pas collaborer. On dit qu'il ne faut pas en faire une contrainte. Ce projet de loi n'est pas un projet de loi préventif, c'est un projet de loi qui vient « réparer » le dommage fait aux victimes », estime Mme Gaudreault. À ses yeux, la proposition gouvernementale est même « dangereuse » car les victimes seront soumises à un pouvoir discrétionnaire quand viendra le temps d'accorder les indemnités.

Le projet de loi prévoit en effet que les victimes seraient exemptées de l'obligation de dénonciation si elles ont des motifs sérieux. Or, explique Mme Gaudreault, rien n'est encore prévu pour définir ce que sont ces « motifs sérieux ». « Et même si ces motifs étaient définis, l'appréciation va varier d'un fonctionnaire à l'autre », a-t-elle repris.

Par cette mesure, l'objectif du gouvernement est de renforcer la protection du public. La dénonciation du délit et la collaboration avec la police, espère-t-on, favoriseront l'arrestation des criminels. Mais, selon Mme Gaudreault, ce n'est pas aux victimes de se substituer aux policiers ni au service d'enquête mis en place avec l'IVAC. « Le pouvoir d'enquête existe. Pourquoi imposer un carcan à toutes les victimes? Cette mesure crée beaucoup d'obligations pour les victimes et leur donne peu de droits », a souligné la présidente.

Prévention et information

Plaidoyer-Victimes choisit la prévention et l'information plutôt que la contrainte, résume-t-elle. Elle rappelle qu'au Sommet de la justice, il y a deux ans, seulement 5 p. cent des victimes de crimes contre la personne se prévalaient de l'indemnisation prévue à la loi. « Les gens ne connaissent pas cette loi. »

L'association, qui fête cette année son 10^e anniversaire, regroupe 200 membres et organismes oeuvrant dans le domaine judiciaire et la prévention du crime. Depuis le mois de septembre, Plaidoyer-Victimes offre des cours de formation aux policiers sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la loi et les ressources disponibles. Le contrat, d'une durée de 18 mois, a été accordé par le Service de police de la CUM.

À Québec, la commission parlementaire sur le projet de loi 106 doit reprendre cette semaine.



Visite à la Chapelle des évêques

À l'issue de la messe commémorative marquant le deuxième anniversaire du décès du Cardinal Paul-Émile Léger, de nombreux fidèles ont défilé dans la Chapelle des évêques de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde hier pour se recueillir quelques instants devant son tombeau.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Les bingos rapportent gros aux Mohawks

Les joueurs québécois font la fortune du Mohawk Palace d'Akwesasne

Presse Canadienne

HOGANSBURGH, New York

■ Avant d'investir des millions de dollars dans l'aménagement d'un casino, le gouvernement du Québec aurait peut-être pu se pencher sur une autre forme de jeu tout aussi payante et populaire. Les Mohawks d'Akwesasne en savent quelque chose.

Récemment, plus de 1000 Québécois ont célébré l'Halloween dans la réserve d'Akwesasne, au Mohawk Bingo Palace, un des temples nord-américains du bingo.

Même si on est ici dans l'État de New York, les Québécois sont largement majoritaires parmi les quelque 2000 touristes cordés autour des tables recouvertes de cartes de bingo.

Dans la cour du Palace, il y a plus d'autobus que dans celles des terminus de Montréal et de Québec réunis.

Partis de Québec, Chicoutimi, Rimouski, Sherbrooke et d'ailleurs dans la province aux petites heures du matin, les amateurs sont prêts à parcourir des centaines de kilomètres pour participer à cette orgie de numéros.

Mais pourquoi diable aller si loin alors qu'il se tient chaque jour des bingos pra-

tiquement dans tous les sous-sols d'églises et salles communautaires partout au Québec?

« Au Québec, même dans les plus gros bingos, tu ne peux pas gagner plus de 3500\$ et le plus souvent, les jackpots sont seulement à 60 ou 100\$. Ouvre au Québec une belle salle de bingo comme là-bas, tu vas voir que ça va marcher », souligne Mme Mignonne Ouellet, l'organisatrice d'une de ces journées de bingo.

Des lots alléchants

C'est vrai que les bingos au Québec n'ont rien à offrir comparativement à ce que l'on fait miroiter chez les Mohawks.

Lors de ce week-end d'Halloween, les 39 tours de bingo mettaient en jeu près de 200 000\$ US, dont un gros lot de 91 000\$ pour un seul jeu. Sans compter les « gratteux » qui pleuvent littéralement sur la salle, les cartes de bingo de « réchauffement » sur lesquelles les joueurs se ruent avant le début officiel de la séance et autres tirages de toutes sortes.

Partout dans la salle grande comme une patinoire intérieure, des jeunes filles portant des liasses de billets et de cartes autour de la taille titillent la volonté des joueurs qui finiront par craquer à un moment ou l'autre.

Il aurait tâté de plusieurs occupations criminelles, « tout ce à quoi vous pouvez penser » de dire l'agent McConnell, allant des stupéfiants au vol qualifié.

Coulombe est sorti de chez lui vers 6 h 50. Il s'est assis au volant de sa camionnette GM, dernier modèle. Dès qu'il a mis la clé au contact, la bombe a explosé. La déflagration a été telle que le véhicule, garé dans une pente, a roulé à reculons sur une centaine de mètres. Il s'est immobilisé dans un fossé de l'autre côté de la rue.

D'après la version fournie aux enquê-

« Les Mohawks peuvent le faire ici, mais pas au Québec où le bingo est associé aux organismes bénévoles, reprend Mme Ouellet. La moitié des revenus vont à la communauté. Je ne sais pas combien ils font avec leur bingo, mais pour donner des prix pareils, c'est sûr qu'ils font pas mal d'argent. »

75 \$ par jour pour le jeu

Au cours de la journée, chaque personne dépensera au bas mot 75\$ en jeu seulement, en plus de la nourriture, du transport, des cigarettes et autres gadgets. Et bon nombre d'entre elles sont là pour un forfait de deux jours.

On peut estimer qu'environ 400 000\$ en argent entrent dans les coffres du Mohawk Palace en un seul week-end.

« Ce n'est pas toujours comme ça, s'empresse d'expliquer Mme Ouellet. C'est plein quand l'argent canadien est accepté au pair, quand les autobus sont gratuits, les fins de semaine de fête ou quand il y a des spéciaux. »

Et une fois sur place, les amateurs jouent comme d'autres célèbrent un rite religieux. Silencieux et attentifs, les fidèles suivent le déroulement de la séance avec discipline. Car devant cette avalanche de lettres et de chiffres, la moindre inattention peut coûter cher.

Il semble que Ray Coulombe soit parvenu à descendre du véhicule sans aide. La Sûreté du Québec a fait remonter la camionnette à ses laboratoires pour fins d'analyse.

L'agent McConnell indique, qu'à première vue, la camionnette a l'air relativement « épargnée ». « Mais c'est tout le dessous qui est parti », signale-t-il.

La victime sera interrogée par les enquêteurs dès que son état de santé le permettra. « On ne saura jamais s'il avait eu des menaces... », a estimé M. McConnell.

L'EXPRESS DU MATIN

MORT D'UN ATHLÈTE HANDICAPÉ

■ Vers 14 h hier, un homme de 31 ans, qui participait à des Jeux olympiques spéciaux pour handicapés, dans une école, a été la proie d'une crise cardiaque. L'incident s'est déroulé à l'école Cavalier de LaSalle, située au 9199, rue Centrale à LaSalle. L'homme, atteint d'un handicap mental léger, s'est écroulé pendant qu'il participait aux épreuves. Il a été transporté à l'Hôpital Général de LaSalle où il est décédé peu après.

TROIS MORTS SUR LES ROUTES

■ Au moins trois personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine. Hier vers 4 h 15, Manon Saint-Arnaud, 18 ans, de Terrebonne, est décédée à la suite d'un face-à-face survenu sur la route 148, à Chatham. D'autre part, un accident de la route survenu vendredi vers 21 h 20 à Saint-Élie-d'Orford, près de Sherbrooke, a provoqué la mort de Yannick Lachance et Alexandre Guay, tous deux âgés de 16 ans et originaires de Saint-Élie. La voiture dans laquelle les deux adolescents prenaient place a dérapé avant de heurter un ponton de ciment et de faire trois tonnes.

INCENDIE À NAPIERVILLE

■ Un incendie majeur a éclaté samedi soir à Napierville et provoqué pour 400 000 \$ de dommages à une compagnie de récupération d'équipements de réfrigération. Les flammes ont pris naissance vers 21 h 45, rue de l'Église, dans des locaux situés à l'arrière de l'entrepôt de la compagnie.

ACCIDENT D'HELICOPTE

■ Un hélicoptère s'est écrasé sur une falaise du parc de la Gatineau, à Luskville, faisant deux blessés hier après-midi. Le pilote et un agent de conservation de la Commission de la capitale nationale, qui assuraient une surveillance aérienne pour contrer le braconnage, ont été légèrement blessés tandis que l'appareil, propriété de l'homme d'affaires Roger Lachapelle, a été entièrement détruit.

INDIVIDU RECHERCHÉ

■ Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de Sainte-Julie recherchent un homme de 26 ans qui a séquestré hier matin un intervenant d'un centre de désintoxication de Verchères avant de prendre la fuite. Il s'agit de Michel Lusignan, déjà recherché par la Gendarmerie royale du Canada, en vertu d'un mandat émis pour suspension de libération. Il est considéré violent et dangereux, mesure 1,75 m, pèse environ 77 kg. Il a les yeux bruns et les cheveux longs et foncés. Toute personne ayant des informations peut les communiquer de façon confidentielle aux policiers de la SQ à Sainte-Julie, au (514) 649-1555, ou à la GRC au (514) 939-8300.



PAS DE CASINO À ST-REGIS

■ Les Mohawks de St-Regis ont voté majoritairement contre une convention qui permettrait l'établissement d'un casino sur la réserve, située dans le nord de l'État de New York. Le résultat final est 607 pour, 43 contre l'accord, mais deux chefs de bande ont soutenu que le vote n'était rien de plus qu'un spinage informel.

MANIF CONTRE LE JOURNAL DE MONTRÉAL

■ Les 365 employés en lock-out du Journal de Montréal ont accentué des pressions sur leur employeur, en fin de semaine, dressant des piquets de grève devant des établissements qui font encore de la publicité dans ce quotidien. Les syndiqués distribuaient des feuilles sur le conflit aux clients de Brault et Martinault, Au bon marché, Aventure électronique et Chez Ti-Frère. Si la plupart des commerçants soutiennent que la présence des manifestants ne dérange rien, d'autres estiment que cela éloigne leur clientèle.

CADAVRE À IDENTIFIER

■ La police cherche toujours à identifier le corps d'un homme repêché le 9 septembre dernier des eaux du lac Saint-Louis, à la hauteur de la rue Saint-Joseph et de la 45^e Avenue, à Lachine. Il s'agit d'un homme âgé d'environ 25 ans, mesurant 1,70 m (5'7") et pesant 55 kg (121 lbs). Il a les cheveux noirs, le teint foncé et les dents naturelles aux deux mâchoires. Il portait un chandail noir à manches courtes avec l'inscription O'Neil, ainsi qu'un chandail gris avec l'inscription Toronto Blue Jays. Il portait également des bermudas beiges et des souliers bruns de grandeur 9 et demi. Il avait sur lui une montre noire de marque Timex Atlantis 100 et portait à son cou une chaîne en or avec une breloque. Toute information peut être transmise au sergent-détective Ross Trudel (514) 280-2513 ou à la Morgue de Montréal au (514) 873-6284.

Un attentat à la voiture piégée fait un blessé en Estrie

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Un homme de 45 ans a été blessé dans un attentat à la voiture piégée, hier matin, à Stukely-Sud, en Estrie, un village situé à l'est du mont Orford.

Une bombe, placée sous le véhicule, a explosé au moment où le conducteur mettait la clé au contact. Dans l'explosion, Ray Coulombe a eu la jambe pratiquement arrachée. Sur le moment, les policiers ont même cru qu'il avait la jambe sectionnée.

Il a été transporté au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). « Il semble que les médecins vont pouvoir lui « sauver » sa jambe », indiquait hier Tom McConnell, porte-parole des relations publiques de la Sûreté du Québec en Estrie.

La victime, Ray Coulombe, n'est pas un inconnu dans les milieux policiers. On le considère même comme un important trafiquant de drogue, si ce n'est un des plus importants trafiquants à l'échelle de la région.

RÉSULTATS
lotto-québec

6/49 Tirage du 93-11-13
5 6 12 13 34 45
Numéro complémentaire: 22

Banco Tirage du 93-11-14
2 3 7 11 18
25 29 30 31 37
48 53 54 58 64
65 67 68 69 70
Prochain tirage: 93-11-15

Extra. Tirage du 93-11-13
NUMÉROS LOTS
914355 100 000 \$
14355 1 000 \$
4355 250 \$
355 50 \$
55 10 \$
5 2 \$

6/49 Tirage du 93-11-13
17 22 26 27 35 37
Numéro complémentaire: 30

MISE-TOT 12 18 27 38
GAGNANTS LOTS
91 549,403

ATOUT Tirage du 93-11-13
CATEGORIE DE LOTS (Pour chaque sélection) LOTS
5 cartes + atout 1 000 000 \$
5 cartes 50 000 \$
4 cartes + atout 1 000 \$
4 cartes 200 \$
3 cartes + atout 20 \$
3 cartes 10 \$
2 cartes + atout 2 \$ + mise gratuite

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUEBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Même si la lutte contre le cancer du sein est une «priorité», les chercheurs n'auront rien de plus

La ministre de la Santé affirme que l'on devra se contenter des 20 millions votés l'an dernier

RAYMOND GERVAIS

■ Même si la nouvelle ministre de la Santé du Canada, Mme Diane Marleau, reconnaît que la lutte au cancer du sein doit être une priorité, les Canadiennes qui en sont atteintes ne peuvent espérer voir le gouvernement fédéral injecter une somme d'argent additionnelle aux 20 millions de dollars votés l'an dernier pour financer la recherche sur le cancer du sein.

C'est ce qui ressort des propos tenus hier par Mme Marleau qui prononçait le discours d'ouverture du premier Forum national sur le cancer du sein, qui se tient au Palais des congrès de Montréal jusqu'à demain.

«Il va falloir se débrouiller avec l'argent que nous avons. Vous savez, on ne peut espérer obtenir plus de dollars, le gouvernement n'a pas les moyens d'investir davantage dans la recherche. Au mieux, nous pouvons examiner la possibilité de faire une redistribution des sommes actuelles», a déclaré la ministre.

Cette somme, répartie sur cinq ans, représente la première contribution gouvernementale en ce qui touche exclusivement la recherche sur le cancer du sein.

Mme Carole Grafstein, présidente de la Fondation nationale du cancer du sein, a précisé pour sa part qu'un grand pas avait été fait pour la reconnaissance et le dépistage de cette maladie, mais que les gouvernements devaient maintenant consacrer plus d'argent pour la recherche et qu'il existait encore une trop grande

variation dans les traitements disponibles.

Cette année, quelque 16 300 femmes au pays apprendront qu'elles comptent parmi les 10 p. cent de femmes qui pourraient être atteintes du cancer du sein. Quelque 5400 d'entre elles mourront cette année à la suite de cette maladie. On estime qu'une femme sur neuf est susceptible de contracter un cancer du sein, soit deux fois plus qu'il y a 20 ans.

Toutefois, comme l'a précisé hier le docteur Danièle J. Perrault, oncologue au Centre de dépistage du cancer du sein à Ottawa, le taux de mortalité n'a pas augmenté par rapport à il y a 20 ans, mais le taux d'incidence, lui, a augmenté. Pour la première fois cette année, les statistiques démontrent qu'il y a une légère baisse de la mortalité chez les femmes âgées de 50 à 59 ans atteintes du cancer du sein.

Néanmoins, la recherche scientifique sur le cancer du sein a permis au cours de la dernière décennie de développer de nouvelles techniques de traitement de ce type de cancer qui non seulement sont plus humaines, mais aussi plus efficaces et moins souffrantes pour la patiente.

Le docteur Perrault a précisé que la recherche clinique au cours des dernières années avait permis de découvrir trois points majeurs qui ont révolutionné le traitement du cancer du sein.

«On sait maintenant qu'on n'est plus obligé de procéder à des mastectomies dans près de 75



La nouvelle ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau, a indiqué hier qu'il n'y aurait pas d'argent frais dans la recherche sur le cancer du sein.

p. cent des cas et qu'on peut faire une opération plus limitée suivie de radiothérapie. De plus, on a commencé à influencer la biologie du cancer du sein en administrant un médicament ou en procédant par chimiothérapie pour réduire certaines des récurrences. Finalement, le dépistage du cancer du sein par une mammographie à tous les deux ans chez les femmes de plus de 50 ans peut réduire le taux de mortalité par

cancer du sein d'au moins 30 p. cent», a déclaré la spécialiste.

«Je pense que la porte vient de s'ouvrir et que les perspectives vont changer», a ajouté l'oncologue qui se réjouit aussi de la communication qui existe entre le monde médical et les patientes.

Le docteur Perrault a aussi précisé qu'une nouvelle médication sur le marché permettait de réduire de 80 p. cent les effets secondaires de la chimiothérapie, elle-même beaucoup plus précise.

Par ailleurs, le docteur Neill A. Iscoe, oncologue médical au Toronto-Bayview Regional Cancer Centre, a tenu à clarifier que le taux d'une femme sur neuf susceptible d'avoir le cancer du sein ne s'appliquait pas sur l'ensemble de la vie de la femme mais bien à l'âge de 70 ans et plus et qu'il était faux de véhiculer le message qu'une femme sur neuf courrait le risque de contracter le cancer du sein au cours de sa vie.

«Plus la population féminine vieillit, plus ses chances de contracter la maladie sont grandes», a déclaré le médecin.

Une femme demeure une femme même avec un sein en moins

RAYMOND GERVAIS

■ «Une femme demeure toujours une femme, même après avoir subi l'ablation d'un sein mais psychologiquement, la peine est extrêmement difficile à remonter», reconnaît Mme Georgette Laberge, présidente du mouvement *Toujours femme* au sein de la Société canadienne du cancer.

Participant hier, tout comme quelque 1000 autres personnes, au premier Forum national sur le cancer du sein, Mme Laberge, qui a subi l'ablation complète d'un sein en 1970 à l'âge de 44 ans, affirme que pour la grande majorité des femmes, vaincre la maladie consiste aussi à surmonter le fait qu'elles ont perdu un sein.

«Même après 23 ans, je n'accepte pas encore qu'on m'ait enlevé un sein, mais j'accepte de vivre avec un seul», a déclaré Mme Laberge.

«Je sais qu'il n'y a rien de scientifique dans ce que je vais vous dire, mais pour moi, le cancer est une maladie émotionnelle. Il y a un an, après avoir vécu trois grandes émotions coup sur coup, on a découvert des métastases dans mes os. J'ai été opérée et aujourd'hui, je me sens bien. Les médecins m'ont posé une foule de questions sur ce que j'avais mangé, bu et vécu au cours des derniers mois. Moi, je suis persuadée que ce sont les émotions qui ont fait que j'ai développé un cancer des os», a affirmé Mme Laberge.

Mais pour elle, comme pour toutes les femmes dans sa situation, le fait de s'être réveillée un bon jour un sein en moins a certainement été l'expérience la plus traumatisante de sa vie.

«Suis-je encore une femme? Mon mari va-t-il m'accepter ainsi charcutée? Quelle sera sa réaction en me voyant? Toutes ces questions, je me les suis posées maintes et maintes fois. Moi qui aimais porter des robes décolletées, c'est fini à jamais, d'autant plus qu'à l'époque l'opération consistait à enlever le sein au complet jusqu'à l'os et croyez-moi, ça faisait un beau trou», a précisé Mme Laberge.

Cette dernière reconnaît cependant que son mari a été très compréhensif et que si elle a réussi à surmonter l'épreuve, c'est grâce à lui.

Pour elle, le dépistage du cancer du sein est très important et elle encourage toutes les femmes à procéder à l'auto-examen des seins, à l'examen clinique des seins régulièrement ainsi qu'au dépistage par mammographie.

«Il y a quelques décennies, les Québécoises n'auraient même pas songé, à cause de notre culture et de nos croyances religieuses, à procéder à l'auto-examen de leurs seins. A cette époque, on ne touchait tout simplement pas à son corps et nos grand-mères se lavaient avec un vêtement sur le dos. Notre mentalité a évolué et c'est tant mieux», a conclu Mme Laberge.

PAS LAMBINE LA BERLINE.



LA NOUVELLE BERLINE SPORT INTEGRA

Si les quatre portes vous chloroforment généralement, voici une bonne dose d'adrénaline : la berline Integra 1994, avec le panache et la fougue de l'Integra, deux portes en prime.

ⓐ La voiture la plus populaire de sa catégorie pendant deux années de suite est vantée comme étant «vraiment une excellente voiture». Pas surprenant. Sa grande soeur, l'Acura NSX, partage avec elle quelques traits de famille comme l'injection programmée de carburant, la suspension indépendante à

double fourchette et les amortisseurs à action progressive aux quatre roues. Et des caractéristiques avant-gardistes de sécurité comme les deux coussins de sécurité gonflables, les freins ABS et les renforts structuraux dans chacune des quatre portes. *Quatre portes...* ça commence à être plus intéressant, pas vrai?

ⓑ Et comment! L'Integra est «à la fois amusante à conduire et nettement sportive», avec sa boîte à 5 vitesses, ou une boîte automatique à 4 vitesses avec contrôle Grade Logic

qui rend les changements de vitesses plus souples et plus précis que jamais. ⓐ Cela donne une voiture «toute nouvelle et très améliorée». Et encore plus améliorée grâce au Plan d'Assistance routière Acura Plus pour 3 ans, en équipement standard, en plus de la garantie de 5 ans/100 000 km*. Venez faire un essai routier de la berline Integra. Vous serez littéralement transportés par cette quatre portes.



*Automobile, Août 1993 **Motor Trend, Août 1993 *Car and Driver, Août 1993 †Selon la première éventualité.

ACURA PLUS
255, boul. Seigneurie, Blainville Tél.: 435-4455

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

PRESTIGE ACURA
3700, Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain, Anjou Tél.: 354-8811

ACURA GABRIEL
4648, boul. St. Jean, Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

ACURA RIVE-SUD
820, boul. Taschereau, Greenfield Park Tél.: 443-6555

Le gouvernement français confronté à la folie automobile meurtrière et au lobby routier

LOUIS-BERNARD
ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

■ Une fois de plus, le gouvernement français se trouve confronté cette semaine, quatre jours après l'hécatombe de Mirambeau, sur l'autoroute Paris-Bordeaux, au problème hallucinant de l'insécurité routière.

Dans le carambolage-incendie, qui a impliqué quatre camions-remorques et une cinquantaine de voitures — 15 morts et plus de 40 blessés — il y avait tous les ingrédients habituels qui font de la route française la plus dangereuse d'Europe de l'Ouest (deux fois plus que la Grande-Bretagne).

Il y avait les départs massifs et simultanés de millions d'automobilistes pour le sacro-saint «pont» du 11 novembre. Donc des voitures qui roulent pare-chocs à pare-chocs à très grande vitesse (sous une forte pluie). Il y avait encore à cette heure-là d'innombrables poids-lourds, roulant souvent à des vitesses excessives, et rendant la conduite difficile et dangereuse pour tout le monde, qui roulait trop vite, et sans respecter les distances de sécurité. Mais le responsable de la collision finale, celle qui a littéralement fait exploser les dizaines de voitures déjà encastrées, c'est un monstre de la route qui, selon les derniers éléments de l'enquête, est arrivé à la hauteur du sinistre à une vitesse parfaitement incontrôlable de 120 km/h, et qu'il s'est trouvé parfaitement incapable de s'arrêter ou de dévier de sa trajectoire.

Ceux qui ont voyagé à quelques reprises en France — en particulier dans les dernières années — connaissent bien ce genre de spectacle. Les autoroutes — en particulier de Lille à Paris et de Paris à Avignon — sont surchargées en permanence. En dehors des périodes où ils sont interdits (dimanches, retours de vacances, etc.), les gigantesques camions-remorques, transportant des citernes de gaz, des matières explosives ou des poulets, font la loi sur les grandes voies de circulation. Le soir ou la nuit entre Paris et Lyon, on tombe sur des caravanes longues de dix, quinze, vingt poids-lourds, très difficiles à dépasser quand il pleut.

Même quand ils ne sont pas là — justement pour les départs en vacances — le nombre effarant de voitures qui s'entassent aux sorties de Paris et des grandes villes quelque chose d'effarant. Avec cette particularité bien française: la vitesse et l'agressivité.

LA SECURITE SUR LES AUTOROUTES EN EUROPE

Pays	Réseau (en km)	Vitesse limite	Nombres de tués pour 1 000 km d'autoroute (en 1992)
ALLEMAGNE	10 750	130	106
FRANCE	8 000	130	95
ITALIE	6 200	110-140	119
ROYAUME-UNI	3 000	112	75
ESPAGNE	2 550	120	240*
PAYS-BAS	2 100	120	55
BELGIQUE	1 650	120	126
AUTRICHE	1 500	130	131
SUISSE	1 160	120	71
DANEMARK	653	100	30*

source: ASSECAR

Alors que la vitesse est limitée à 130 km/h sur autoroute, la très grande majorité roule volontiers à une moyenne de 140 (avec de petites voitures poussées au maximum), et même à cette vitesse, vous avez régulièrement des sportifs de la route qui vous foncent dessus à 150 ou 160. Il y a des semaines de retours en vacances, en été, où les voitures se suivent à 130 à l'heure sur trois files, avec dix mètres d'intervalles au maximum. En comparaison du Québec ou de l'Amérique du Nord, c'est le monde à l'envers: d'un côté des flux de circulation plutôt modérés, mais des limitations de vitesses draconiennes, de l'autre un nombre de véhicules déjà dangereux par lui-même, et des vitesses tolérées de 140.

À la fin de l'été dernier, l'actuel ministre des Transports Bernard Bosson, annonçait un nouveau train de mesures impopulaires pour rétablir un peu de sécurité routière. À l'été de 1992, suite à l'introduction du permis à points, le nombre d'accidents mortels avait nettement baissé. L'été dernier, il est pratiquement revenu à son niveau antérieur — avec une moyenne annuelle frôlant les 10 000 morts. Entre-temps il y aura eu la «scène de guerre sur autoroute» de Mirambeau, mercredi soir dernier. L'occasion rêvée — ou l'obligation — de frapper un grand coup à chaud. Et, dans un premier temps sans dou-

te, de ramener à un niveau plus raisonnable les vitesses autorisées (exemple 120 sur autoroute). Certes, ce n'est pas l'autoroute, malgré les bolides déchainés, qui tue; le plus, mais les routes nationales ou départementales, et la sortie des bords du samedi soir. Mais tout cela relève de la même mentalité: sur des routes en principe limitées à 90, beaucoup de gens roulent régulièrement à 120. Et à chaque fois qu'on parle de limiter la vitesse — ou même de faire appliquer les limitations existantes — il se trouve un nombre incroyable d'associations ou de «personnalités» pour hurler à l'atteinte aux libertés.

Ces associations ne sont rien en revanche en comparaison du «lobby routier» qui, à lui seul, inspire maintenant davantage de terreur au gouvernement que tous les paysans réunis. Une première fois en décembre 86, une seconde à l'été de 92, les routiers ont tout bonnement paralysé le pays pendant plus de deux semaines.

Pendant que le volume de marchandises se multipliait par deux ou par trois entre 1970 et aujourd'hui, la part du transport routier est passée de 40 p. cent à près de 70 p. cent. C'est-à-dire qu'en chiffres absolus, la progression est terrifiante, et qu'on se trouve dans une spirale infernale. Le déclin brutal du rail et l'explosion du

transport routier ont provoqué une multiplication de minuscules entrepreneurs. Il y a actuellement en France 34 000 petits patrons de transports... et quelque 500 000 poids-lourds. Dans un climat de concurrence acharnée, les patrons cassent les prix, et imposent à leurs conducteurs des conditions de travail dangereuses (et illégales) sur les heures de travail et les vitesses pratiquées. Face à ces pratiques, les prix du rail deviennent prohibitifs. Et, avec leur force de frappe impressionnante, les routiers interdisent de toucher à leurs privilèges acquis: détaxe sur le carburant, paiement des autoroutes... au prix de petites voitures.

Si on continue dans cette direction — et rien n'indique le contraire — le nombre de poids-lourds aura encore doublé d'ici l'an 2000 sur le réseau français. Un réseau qui, plus encore que son voisin allemand, voit transiter tous les camions anglais ou hollandais vers l'Espagne (et en partie l'Italie), et pratiquement la moitié du trafic routier entre le nord et le sud. Un processus que tous les observateurs estiment aberrant et suicidaire. Mais quel gouvernement français désormais oserait prendre des mesures radicales de manière à inverser la tendance — au risque probable d'affronter le redoutable lobby des routiers? Réponse peut-être dès cette semaine.

Pepsi annule son contrat avec Michael Jackson

d'après AFP et CP
LONDRES

■ Le mystère s'est épaissi hier autour de Michael Jackson qui n'est plus apparu depuis l'annonce vendredi de l'arrêt de sa tournée mondiale: journalistes suisses et britanniques l'ont traqué en vain pendant tout le week-end, pensant qu'il se trouve à Londres où Gstaad pour s'y faire soigner.

Conséquence de l'annulation de la tournée, la société PepsiCo inc. a annoncé hier qu'elle avait décidé de mettre fin à son contrat avec Michael Jackson.

Gary Hemphill, porte-parole de PepsiCo, a déclaré que la seule obligation de la firme était d'être le commanditaire du chanteur pendant la durée de sa tournée. «Par conséquent, nous n'avons plus de relations», a-t-il ajouté.

Le porte-parole a rappelé que le géant américain de la boisson gazeuse devait cesser son partenariat avec Jackson à la fin de la tournée de la vedette. Dans le milieu du show-business, on estime le contrat entre 7 et 10 millions de dollars. Il s'agissait du plus gros contrat jamais passé entre une firme commerciale et une vedette.

La presse britannique d'hier parlait du mystère Jackson et les spéculations sur la présence en Europe de la pop-star américaine ont commencé samedi peu après minuit avec l'atterrissage à l'aéroport de Luton, (nord de Londres), d'un Boeing 727 privé venant de Mexico dans lequel se trouvait l'actrice Elizabeth Taylor, amie proche du chanteur, son mari et un troisième mystérieux passager.

L'avion est ensuite reparti pour Genève. Selon des témoins en Suisse, seulement deux passagers en sont descendus, dont l'un avait une silhouette pouvant être confondue avec celle du chanteur. Mais à Londres, des photographes britanniques et des admirateurs de la pop-star ont commencé dès samedi après-midi à faire le guet devant un hôtel et une clinique du centre.

Pour ses admirateurs, Michael Jackson a discrètement quitté le Boeing lors de l'escalade de Luton, car il «aime Londres». Pour le deuxième jour consécutif, des photographes et des équipes de télévision — ainsi que quelques fans — montaient la garde hier devant la Charter Clinic du quartier chic londonien de Chelsea. Mais l'établissement, spécialisé dans les cures de désintoxication des drogués et de remise en forme, restait fidèle à sa tradition en se refusant à tout commentaire sur une éventuelle présence dans ses murs de Jackson.

Dans un enregistrement diffusé par son agent à Los Angeles vendredi, Michael Jackson a justifié l'arrêt de sa tournée mondiale *Dangerous World Tour* par une dépendance aux antalgiques qu'il affirme avoir été obligé de prendre à la suite des accusations d'attentat à la pudeur portées contre lui aux États-Unis par un adolescent de 13 ans.

Ce serait pour sortir de cette dépendance que Michael Jackson se trouverait en Europe, affirmait la presse britannique. Il y serait venu pour se faire soigner soit dans une clinique de Gstaad (Suisse) où Elizabeth Taylor possède un chalet, soit dans la Charter Clinic de Londres, ville où il se rend à intervalles réguliers.

Le journal britannique *Sunday Express* affirmait dans son édition d'hier que Michael Jackson, tellement choqué par les accusations portées contre lui aux États-Unis, pourrait ne jamais y retourner.

Mais que ce soit en Suisse ou en Grande-Bretagne, il était impossible d'avoir confirmation de la présence de la pop-star dans l'un des deux pays. Samedi, une équipe de reporters de la télévision suisse romande s'est rendue dans la célèbre station de ski sans pouvoir déceler la moindre trace du chanteur.

À Londres, les responsables de l'aéroport de Luton ont non seulement refusé de dévoiler les identités des passagers du Boeing privé, mais également de dire si l'un d'eux avait bien débarqué à Londres. Quant à la direction de la clinique de Chelsea, elle a mis en avant sa «politique de confidentialité» pour se refuser à tout commentaire.

Avant d'annoncer l'arrêt de sa tournée, Michael Jackson devait encore se produire à Caracas (Venezuela) et à San Juan (Porto Rico). Il avait par le passé déjà annulé de nombreuses représentations pour des raisons de santé.

Le *Sunday Mirror* avait beau titrer «Jacko, tu ne peux pas te cacher», la super-vedette américaine Michael Jackson menait toujours hier son jeu du chat et de la souris avec les médias du monde entier.

La presse populaire britannique spéculait hier sur une éventuelle fuite du chanteur dans le but d'échapper à une arrestation. «La vedette en traitement de désintoxication risque la fuite à vie», titrait le *Sunday Express*, tandis que *News of the World* lançait «Chasse à Jacko le fuyitif».

Le *Sunday Mirror* citait l'avocat de Los Angeles Richard Hirsch, qui défend l'adolescent accusateur, selon lequel Michael Jackson n'avait plus d'excuse pour rester hors des États-Unis. Selon l'avocat, la pop-star pourrait avoir décidé de se cacher pour éviter de répondre aux questions des enquêteurs aux États-Unis. «S'il s'est enfui pour éviter ces accusations, il s'agit d'une situation regrettable pour toutes les personnes concernées», a déclaré l'avocat.

L'avocat du jeune garçon a encore indiqué que Michael Jackson avait demandé à la justice de repousser son audition par les enquêteurs au-delà du délai maximum de cent-vingt jours prévu par la loi californienne. Un juge doit se prononcer sur cette demande le 25 novembre, a encore indiqué Me Hirsch.

SUPER SALON SPORTS ET PLEIN AIR

17-21 NOVEMBRE 1993
AU STADE OLYMPIQUE

QUATRE GRANDS SALONS!
POUR FAIRE, VOIR ET MAGASINER
DU SPORT COMME JAMAIS!

SKI ET
SPORTS DE NEIGE

PLEIN AIR

HOCKEY ET
SPORTS DE GLACE

MULTI SPORTS

- 30 ACTIVITÉS de sport et de plein air à essayer gratuitement!
- 100 VEDETTES du sport olympique et professionnel à rencontrer et à découvrir en compétitions amicales.
- 150 EXPOSANTS pour magasiner les nouveautés 94 dans le plus grand supermarché du sport au pays.



Sylvie Bernier,
porte-parole du salon

UN ÉVÉNEMENT



PRÉSENTÉ EN



HEURES D'OUVERTURE

Mercredi au samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10 h à 18 h

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)

Admission générale: 12 \$
Enfants accompagnés (6 ans et moins): gratuit
Prix familial (4 personnes dont 1 adulte): 39 \$

ACCÈS ILLIMITÉ AUX AIRES DE SPORT



le Cinéma Parallèle présente

BCP: 30 ANS DE PUB

UNE SÉLECTION DE FILMS PUBLICITAIRES CRÉÉS
ET RÉALISÉS PAR BCP DE 1963 À 1993

Cinéma Parallèle 3682, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: 843-4225 Admission: 5,00 \$ 15 NOVEMBRE 93: 17 h 30 • 18 h 30 • 19 h 30
16 NOVEMBRE 93: 17 h 30 • 18 h 30 • 19 h 30 17 NOVEMBRE 93: 17 h 00 • 18 h 00





Du 13 au 20 novembre

Roche-Bobois se plie en 8 !

Pendant 8 jours, venez vous offrir tout ce qui vous fait rêver chez Roche-Bobois. Salons cuir ou tissu, meubles par éléments, tables repas, tables basses, chaises, lampes, tapis... Collections les Contemporains ou les Provinciales: tout est à prix «8 jours».

Du 13 au 20 novembre, les 8 jours exceptionnels sont aussi exceptionnels par leur choix que par leur prix.

Ne les manquez pas chez Roche-Bobois.

**ROCHE
BOBOIS**

1425, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal H3G 1T7
Tél.: (514) 871-9070

PARIS • LONDRES • BRUXELLES • GENÈVE • ATHÈNES • BARCELONE • LA HAYE • MEXICO • BUENOS AIRES • TOKYO

«Utérus à louer», clame en toutes lettres un panneau d'une autoroute texane

Associated Press
HOUSTON

■ Sur l'autoroute urbaine de Houston, on ne peut manquer le panneau publicitaire «Utérus à louer! Mère porteuse disponible, instruite, en bonne santé et aimante». Suit un numéro de téléphone: c'est celui de l'avocat de cette mère éventuelle qui ne révèle pas son identité.

Elle en a eu assez de tenter de convaincre des cliniques ou même simplement des journaux pour qu'ils passent son annonce. Elle affirme avoir rencontré des couples grâce à des agences ces dernières années, mais là encore ces premiers contacts n'ont pas abouti. Elle espère maintenant que des candidats appelleront son avocat. Quant aux fruits sonnants et trébuchants du contrat, elle souhaite pouvoir se payer l'université pour achever un doctorat.

«Elle a un bon sens de l'humour que l'on peut constater en

lisant son message publicitaire «utérus à louer». Mais pour le reste, elle est tout à fait sérieuse», explique son avocat, Me Roger Broach. Une publicité qui lui coûte 750 dollars par jour et qu'elle compte laisser trois jours.

«Ils disent que si une femme est motivée par l'argent, alors on ne doit pas la choisir (...), mais pour quelle autre raison une femme se retrouverait-elle enceinte si ce n'est pour satisfaire un but, financier ou autre?», explique-t-elle. Elle songe à être mère porteuse depuis cinq ans. Selon Me Broach, elle demandera plus que les 10 000 \$ habituels, qui sont facturés pour ce genre de service, en raison de son excellente santé et de son instruction. Elle est diplômée en biologie. En tout état de cause, le tarif est négociable.

Elle est mariée et a un fils de 12 ans. Son époux est très favorable à son projet: «Je lui en ai parlé et il a dit: "c'est ton corps, ton ventre et tu peux en disposer à ta convenance"».

IBM dans de beaux draps

Associated Press
SANTA MONICA, Californie

■ Une ingénieure d'IBM a tenté une action contre son em-

ployeur car elle accuse ses supérieurs de l'avoir contrainte à avoir des relations sexuelles avec un responsable du Pentagone afin qu'IBM décroche certains contrats commandés par l'État.

L'agence du Pentagone finance un programme de recherche et de développement de 2,5 milliards. IBM, qui en est partenaire, a reçu 29,5 millions de dollars d'aide.

Veronica Gunther, une femme de 35 ans, affirme que ses supérieurs ont menacé de la licencier en 1991 et 1992 si elle ne se donnait pas à Gary Denman, directeur du Bureau des projets de recherche avancée au Pentagone (ARPA). IBM s'est refusé à tout commentaire de même que l'ARPA.

Mme Gunther est en congé de maladie depuis janvier, après deux tentatives de suicide alors qu'elle souffrait d'une grave dépression.

La colère est un phénomène normal chez les femmes

Associated Press
WASHINGTON

■ Si votre femme fulmine, peste et hurle — contre vous, bien sûr! — alors que vous n'y êtes pour rien, surtout ne faites rien, laissez tomber: c'est complètement normal et même un signe d'équilibre mental, selon une étude. Cela pourrait même lui faire du bien.

«C'est une manière physiologique d'éliminer», ses problèmes, explique Sandra Thomas, directrice d'une équipe de recherche de l'université du Tennessee. «Quel que soit le moyen employé pour évacuer des émotions trop fortes, c'est une réaction saine. Tout garder en soi est très mauvais». Cela entraîne tout un tas de maladies, depuis la migraine jusqu'aux ulcères à l'estomac...

Sandra Thomas, qui a réalisé la première étude exhaustive sur les femmes en colère, est parvenue à d'autres conclusions qui peuvent rassurer les maris qui se demandent quels crimes ils ont encore commis. Ainsi, seules 13 p.c. des femmes osent laisser libre cours à leur colère en présence de leurs collègues, alors elles se retiennent... et explosent en arrivant à la maison.

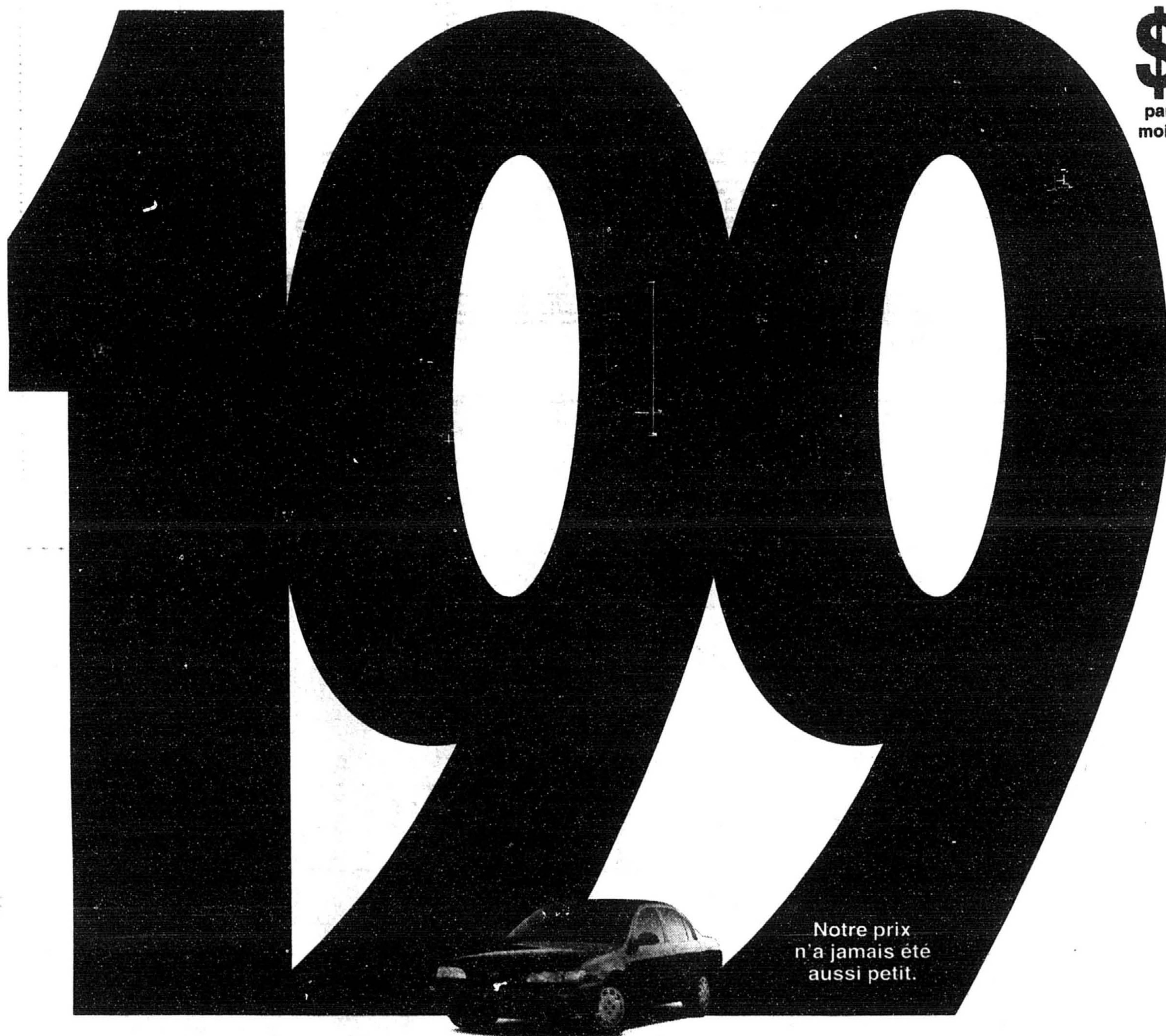
Elle éclate en sanglots? Pas de panique, c'est la réaction la plus normale à la fureur.

Un peu de patience et tout rentrera dans l'ordre: les femmes sont soupe au lait mais restent rationnelles en colère plus d'une heure. Mieux encore: plus elle vieillit, moins elle se fâche. Après 55 ans, une femme maîtrise beaucoup mieux ses émotions, mais la quarantaine est l'âge le plus colérique. Vivement la retraite.

Les femmes mariées sont également plus sereines que les autres, mais les enseignantes et les infirmières expriment plus facilement leur fureur que les employées de bureaux, par exemple.

Moralité: si vous détestez les scènes, épousez une employée de bureau à la cinquantaine bien sonnée... et parlez-lui, car cela désamorce les accès de rage.

COROLLA 1994 ÉDITION SPÉCIALE



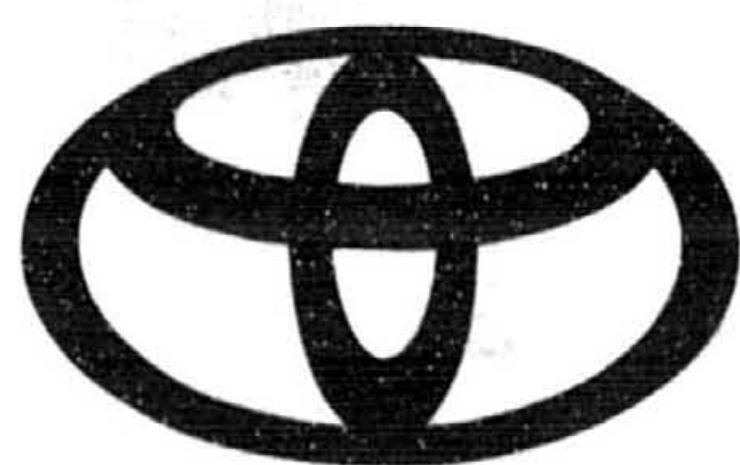
\$*
par
mois

Notre prix
n'a jamais été
aussi petit.

Toyota fait les choses en grand! Profitez vite de cette offre et découvrez pourquoi à ce prix-là, une Corolla, c'est beaucoup plus qu'une simple aubaine!

*Programme de location à long terme Solution Toyota de 48 mois/96 000 km selon le PDSF de 12 698 \$ (AE04BM-XA). Utilisation excédentaire: 0,07 \$ du km. Bail avec option d'achat. 1 000 \$ comptant (taxes en sus). Premier versement de 199 \$ + 13,93 \$ (TPS) + 17,03 \$ (TVQ), soit 229,96 \$, et dépôt de sécurité remboursable de 250 \$ exigibles pour un total de 479,96 \$. Taxes, transport et préparation en sus. Offre conditionnelle à l'approbation par Toyota Crédit Canada Inc. Photo pour fin d'illustration seulement. Rendez-vous chez votre concessionnaire Toyota participant pour tous les détails. Offre d'une durée limitée. Le nombre de voitures offertes est limité.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
656-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chambly Toyota
656-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spirelli Lexus Toyota
634-7171

GRANDY
Estrie Toyota
378-8404

ÎLE PERROT
Île Perrot Toyota
453-2510

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
679-1890

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

MONT-LAURIER
Lexus Toyota Gabriel
747-9811

MONTRÉAL
Alix Toyota
378-9191

MONTRÉAL
Chasse Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5010

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

AIDER LE MONDE MOT À MOT



L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-9633

Le cardinal Bernardin reçoit le soutien de la hiérarchie

Pendant que Steven Cook s'explique sur sa dénonciation

Associated Press
WESTMONT, New Jersey

■ Steven Cook, l'homme qui accuse le numéro deux de l'Eglise catholique américaine, le cardinal Joseph Bernardin, d'avoir attenté à sa pudeur lorsqu'il se préparait à entrer au séminaire entre 1975 et 1977, a expliqué hier qu'il avait saisi la justice pour se débarrasser des images traumatisantes qui le poursuivaient.

De son côté, la hiérarchie accordait son soutien au cardinal, qui dirige le deuxième archidiocèse des États-Unis avec ses 2,3 millions de fidèles.

Radio-Vatican a qualifié hier les accusations de Steven Cook de «sales et ne méritant que le mépris».

Le cardinal John O'Connor de New York a lui aussi publié une déclaration de soutien au cardinal Bernardin: «Je ne connais pas l'accusateur mais je connais très bien le cardinal. Je ne crois absolument pas qu'il se soit jamais rendu coupable d'agressions sexuelles.»

«Si je continue à garder ce secret, cela va me tuer», affirmait quant à lui Steven Cook, 34 ans, lors d'une conférence de presse organisée dans les bureaux de son avocat à Westmont, au New Jersey. «J'ai l'intention de retrouver mon intégrité. Je suis fatigué de souffrir.»

Cook, qui est atteint du sida, a

affirmé que le cardinal Bernardin, qui était alors archevêque de Cincinnati, en Ohio, l'avait sodomisé au moins une fois entre 1975 et 1977. Cook avait alors 17 ans et poursuivait des études pour entrer au séminaire. Il affirme ne s'être souvenu de cet épisode que tout récemment, à la faveur d'une psychothérapie. Il demande 10 millions de dommages et intérêts et la révocation du prélat.

Le cardinal Bernardin, 65 ans, archevêque de Chicago, a catégoriquement démenti ces accusations et affirmé qu'il ne connaissait pas Cook. Une commission indépendante mise sur pied par l'Eglise l'an dernier a l'intention d'ouvrir une enquête.

PAS DE MISE À PRIX — PAS DE PRIME DE 10 %

Une société locale engagée dans la vente en gros a récemment importé plusieurs cargaisons de tapis de qualité pour les vendre au Canada. Son incapacité d'atteindre ses objectifs et l'annulation de plusieurs commandes de grossistes ont entraîné des difficultés financières pour cette société. Afin de respecter ses engagements financiers envers les fournisseurs étrangers et pour minimiser ses pertes, l'entreprise nous a confié le mandat de liquider immédiatement tous ces

TAPIS D'ORIENT par ENCAN PUBLIC

Cette collection complète comprend des tapis certifiés authentiques, tels que Qums de soie, Nains, Kashans, Hariz, Tabriz, Kermans, Bolharas, tapis chinois et plusieurs tapis de tribus nomades et tapis antiques de belles qualités, dans toutes les dimensions et toutes les teintes.

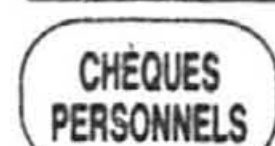
Le mardi 16 novembre 1993 à 20 h

Inspection à compter de 18 h

AUBERGE RAMADA

1005, rue Guy, Montréal

Sarfraz Persian Rugs (416) 929-2045 Permis no 237595



POUR L'AVENIR DES ENFANTS



World's Nations United for the Future

À NOËL DERNIER, J'AI PRIS 10 LIVRES.

CETTE ANNÉE, JE COMPTÉ EN GAGNER BEAUCOUP PLUS!

SKF
DE **GBS** GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montréal 937-7423 Laval 668-5330 Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mir-Est 254-6036

NO037 - AOS

ANNIE RIOUX
ASTROLOGUE COACH-CONSEILLER
ET CLAIRVOYANTE INTERNATIONALE
ENTREPRISE - CARRIÈRE
VIE PERSONNELLE
(Depuis 18 ans)
286-3939
L2020339

Qu'est-ce qui est le meilleur de sa catégorie ET est garanti à vie contre l'usure? Les chapeaux Tilley et les shorts classiques Tilley.

Tilley Endurables

CATALOGUE GRATUIT
1-800-465-4249

158, Laurier ouest
272-7791 L2015436

S'YCCOMBEZ À LA TENTATION DU DIABLE...

EN L'INVITANT À VOTRE
• "PARTY" DE BUREAU
• CONGRÈS
• LÈVÉE DE FONDS
...OU POUR TOUT GROUPE.
"LE DIABLE À QUATRE"
SOUPER-THÉÂTRE
INFO: 964-0264

CONTI-823

(publicité incomparable)



Chevrolet Lumina Van.
17 994\$*

	Chevrolet Lumina Van	Plymouth Voyager	Prix de détail suggéré par le fabricant pour les options
PRIX	17 994 \$*	17 994 \$**	
Panneaux de carrosserie en polymère antichocs et anticorrosion	oui	non	non offert
Freins antiblocage	oui	non	non offert
Radio AM-FM stéréo cassettes	oui	non	195 \$ (lecteur de cassette)
7 sièges baquets indépendants	oui	non	non offert
Protège-tissus Scotchgard™	oui	non	non offert
Verrouillage électrique des portes et du hayon			
Rétroviseurs extérieurs télé réglables	oui	non	875 \$
Régulateur de vitesse électronique/volant inclinable			
Système de chauffage à l'arrière	oui	non	non offert
Assistance routière 24 heures†	oui	non	non offert
Sac gonflable côté conducteur	oui	oui	
Sac gonflable côté passager	non	oui	non offert
Porte-bagages au toit	non	oui	180 \$
Climatiseur	oui	oui	
Moteur V6	oui	oui	
Poutres de sécurité dans chaque portière	oui	oui	



* Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, en vigueur à compter du 12 octobre 1993. Détails chez votre concessionnaire. ** Comparaison basée sur le plus récent prix annoncé pour le modèle 24T Dodge Caravan/Plymouth Voyager, en date du 19 octobre 1993. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. † Durée de 3 ans/60 000 km selon le premier terme atteint. Détails chez votre concessionnaire.

Bientôt on roulera sur de l'asphalte fabriqué avec du... papier journal

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministère québécois des Transports se penche sur la possibilité de nous faire rouler sur de l'asphalte fabriqué avec du... papier journal.

Le projet, qui consiste à produire des «enrobés bitumineux» en y incorporant des fibres provenant de journaux recyclés, se trouve à un stade très préliminaire, laissent entendre les porte-parole consultés.

«Cependant, des tests menés cette année laissent entrevoir des perspectives plus qu'encourageantes», ajoute Pierre Langlois,

un chercheur rattaché au laboratoire central des Transports, situé dans le parc technologique de Québec.

«Le procédé ne vise pas à contribuer à une planète plus verte, mais à rendre les routes plus résistantes pour diminuer globalement leur prix», explique M. Langlois. En ajoutant les fibres recyclées, on peut intégrer davantage de bitume aux routes, une substance qui se fissure moins et supporte mieux le passage de poids lourds.

Les premiers résultats suggèrent au responsable du dossier que le procédé pourrait, un jour, être réservé à des «routes forte-

ment sollicitées, comme les autoroutes 20 et 40 ou des autoroutes urbaines».

Le coût de départ des nouvelles routes serait évidemment plus élevé. Mais le promoteur auprès du ministère, Russell Fiset, président de Prosumex, une entreprise de Pointe-Claire spécialisée dans le recyclage de journaux, croit que la longévité des routes doublerait. «C'est une économie assez considérable».

Les essais en laboratoire demeurent fort modestes, à ce jour, ayant coûté moins de 5000\$. Une recherche plus approfondie sera enclenchée, probablement l'an prochain, avec des universitaires.



Des Ingénieurs chez les Itinérants

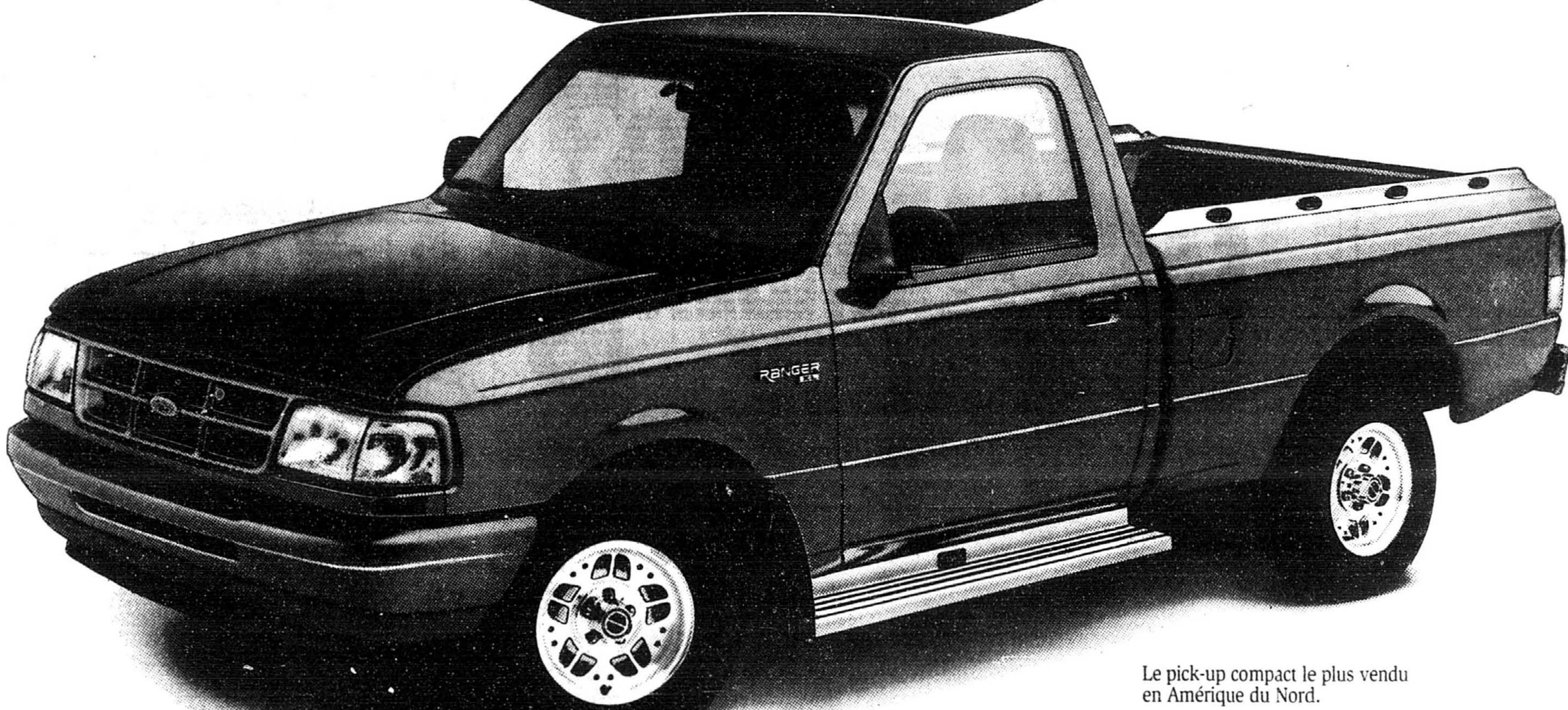
Une cinquantaine d'ingénieurs de l'Association des diplômés de Polytechnique ont offert le repas dominical à quelques 600 itinérants à l'Accueil Bonneau, hier, lors de leur première journée d'activité au service de cette oeuvre. Les anciens de Poly ont formé un comité axé uniquement sur l'action communautaire.

PHOTO ARMAND TROTIER La Presse

Offre d'une durée limitée

RANGER 94

11334\$*



Le pick-up compact le plus vendu en Amérique du Nord.

Avec l'ensemble «Camion sur mesure» valant jusqu'à **1000\$**

offert **SANS FRAIS** sur les pick-up Ranger et SÉRIE F



F-150

- ☒ Doublure de caisse
- ☒ Rampes de caisse
- ☒ Marchepieds

ASSISTANCE
ROUTIÈRE



36 GARANTIE
pare-chocs à pare-chocs
60 SANS FRANCHISE

Chez vos concessionnaires Ford et Mercury du Québec

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: CERTIFICAT RABAIS DE 750\$ VALABLE POUR TOUS LES MODÈLES NEUFS DE VOITURES ET DE CAMIONNETTES FORD ET MERCURY. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR TOUS LES DÉTAILS.

ENCORE PLUS POUR VOUS!

* REMISES ET RABAIS SONT INCLUS DANS LE PRIX DE 11 334 \$ POUR LE RANGER 1994 INCLUANT LE GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 840A, L'ENSEMBLE «CAMION SUR MESURE» ET LA SERVODIRECTION. LA VALEUR DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ENSEMBLE «CAMION SUR MESURE» EST ÉTABLIE SELON LE P.D.S.F. DES ÉQUIPEMENTS ACHETÉS SÉPARÉMENT LESQUELS NE PEUVENT ÊTRE ÉCHANGÉS POUR UN MONTANT D'ARGENT. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES EN SUS. LA TPS EST PAYABLE SUR LE PLEIN PRIX D'ACHAT AVANT DÉDUCTION DE LA REMISE. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. LE VÉHICULE PEUT DIFFÉRER DE CELUI ILLUSTRÉ CI-HAUT. CETTE OFFRE NE PEUT ÊTRE COMBINÉE AVEC AUCUNE AUTRE OFFRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS. † CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC.



FORD



**MERCURY
LINCOLN**

La fin du monde... n'a pas eu lieu!

Les adeptes de la Fraternité blanche sont déconcertés

Agence France Presse
KIEV

■ Les adeptes de la secte de la Fraternité blanche, réunis à Kiev depuis le début du mois de novembre, sont troublés: la fin du monde, annoncée par leurs gourous pour hier, n'a pas eu lieu.

Pour «fêter l'Apocalypse», les 144 000 «frères blancs» devaient se rassembler sur la Place Sainte-Sophie et les autorités craignaient des immolations en série: en fin de journée, les policiers et les parents qui espéraient encore retrouver leurs enfants disparus étaient gelés, mais les «frères blancs» étaient totalement absents et aucun incident ne s'est produit.

700 personnes arrêtées

Depuis le début de la semaine, la police balisait le terrain. Plus de 700 personnes ont été arrêtées, dont les deux leaders de la secte Iouri Krivonogov et sa femme Maria Tsvygoun, qui se présente comme la réincarnation du Christ.

Les arrestations se sont poursuivies samedi et hier dans des appartements.

Seuls deux jeunes, «louches», ont été emmenés hier par une voiture de la milice garée aux pieds de la cathédrale Sainte-Sophie, fermée depuis mercredi par les forces de l'ordre.

Les fidèles arrêtés — qui se laissaient mourir de faim depuis le début du mois car «Maria Devi Christos» avait imposé le jeûne pour expier les péchés du monde avant l'Apocalypse — ont été pour la plupart placés dans des hôpitaux pour enfants où ils sont réalimentés.

«Les enfants étaient très calmes ce matin, personne ne priait ou ne parlait de la fin du monde», a assuré hier le médecin de garde de l'hôpital pédiatrique no 9, où ont été placés six enfants de 8 à 18 ans.

«Ils ont recommencé à s'alimenter et à communiquer», a ajouté ce médecin, ce que confirme le policier chargé de leur surveillance: «les plus jeunes oublient vite s'ils se retrouvent chez leurs parents».

Les adeptes de la secte sont souvent de très jeunes gens, et les hôpitaux font état d'enfants seuls ayant huit ou 10 ans.

«Nous avons ces derniers jours des visites de parents à la recherche de leur enfant disparu. Certains savent qu'ils sont dans la secte, d'autres ne savent s'ils doivent l'espérer», déclare une infirmière de l'hôpital no 9.

La police a entamé des recherches pour rendre à leurs familles tous les enfants mineurs, bien encombrants pour le gouvernement ukrainien. Des perquisitions ont eu lieu et du matériel d'imprimerie a été saisi.

Un important séisme d'ici à 72 heures en Californie?

Associated Press

PARKFIELD, Californie

■ Une inquiétante série de petits séismes dans le centre de la Californie, hier, a incité les autorités à tirer la sonnette d'alarme: un tremblement de terre plus important pourrait se produire dans les 72 heures.

Les secousses ont été enregistrées à Parkfield, une petite ville située le long de la faille de San Andreas. La plus importante d'entre elles a atteint 4,8 degrés sur l'échelle de Richter à 4h25 du matin. Auparavant, une série de secousses plus faibles avaient été localisées dans la même région dès samedi soir.

Le Bureau des services d'urgence a averti les organismes concernés de sept comtés de Californie qu'il existait une «probabilité importante» (supérieure à 37 p. cent) de voir un séisme de magnitude 6 se produire dans les 72 heures. Le tremblement de terre pourrait, le cas échéant, atteindre 7 degrés mais la probabilité était plus faible.

En 1985, les spécialistes américains avaient prévu qu'un séisme de l'ordre de 7 degrés se produirait dans la région de Parkfield entre 1988 et 1993.

Depuis 1967, cette région est secouée par des séismes de 5,5 à 6,3 degrés une fois tous les 22 ans en moyenne. Le plus récent tremblement de terre ayant atteint 6 degrés remonte à 1966, a précisé la porte-parole locale des Services géologiques, Pat Jorgensen.

Les spécialistes étaient déjà à pied d'œuvre à Parkfield, et avaient installé toutes sortes d'instruments pour mesurer l'activité sismique, les niveaux phréatiques et les changements de pression.

PARTICIPEZ AU CONCOURS « LES LIVRES D'ICI » ET GAGNEZ À NOËL

BEAUCOUP BEAUCOUP BEAUCOUP DE LIVRES.

Vous manquez d'idées pour Noël ?

Votre libraire, lui, vous offre toute une variété de livres d'ici. Du roman jusqu'au livre de recettes en passant par les manuels de bricolage. Tous les gens d'ici trouveront le livre d'ici qui leur convient. Parce qu'à Noël, c'est le temps de prendre des livres... Des livres d'ici, bien sûr !

Des prix totalisant 10 000 \$ en bons d'achat

Participez à notre concours « Les livres d'ici » et, avant Noël, courez la chance de gagner l'un des 10 bons d'achat de 1 000 \$ en livres d'ici. Pour être admissible, il vous suffit de remplir le bon de participation ci-dessous et de vous rendre chez un libraire participant. Vous n'avez alors qu'à déposer votre bon dans la boîte clairement identifiée « Les livres d'ici ». Aucun achat n'est requis. Pour augmenter vos chances, vous trouverez d'autres bons de participation avec les signets offerts gratuitement chez votre libraire participant. Mais faites vite ! Le tirage aura lieu le 16 décembre 1993 à votre station de radio Rock • Détente.

Les livres d'ici

Association nationale des éditeurs de livres
Association des libraires du Québec

Canada Gouvernement du Canada

La Presse

CITE 107.5 FM
ROCK • DÉTENTE

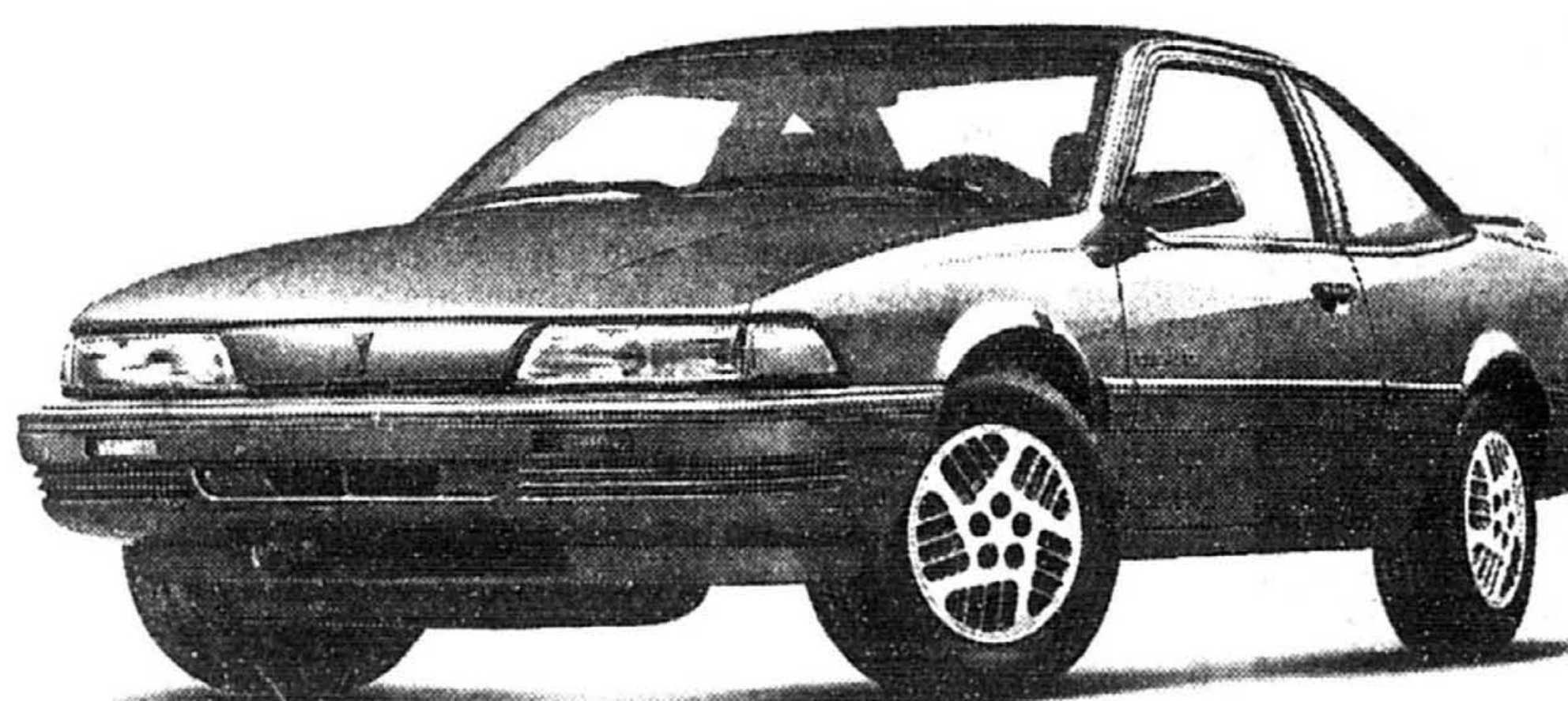
GROUPE S

METROPOLE LITHO INC.

IMPRIMERIE JOSEPH

BON DE PARTICIPATION
Cote postale:
Nom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ No de tél.: _____ Nom de la librairie: _____

ATTISEZ VOS PASSIONS SANS FLAMBER VOTRE ARGENT



SUNBIRD LE 2 PORTES 1994

199\$*
PAR MOIS
POUR 36 MOIS

Vivez encore plus de passion avec cet ensemble de caractéristiques offert pour un temps limité.

- Moteur 2 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage automatique des portes
- Aileron arrière
- Sièges baquets inclinables
- Vitres teintées
- Rétroviseurs gauche et droit
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km sans franchise**

Mesurez votre degré de passion

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC
BUICK

PARTICIPANTS



SUNBIRD LE 4 PORTES 1994

249\$*
PAR MOIS
POUR 36 MOIS

La grande passion Sunbird se vit également en version 4 portes.

- Moteur 2 litres
- Boîte automatique
- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage automatique des portes
- Sièges baquets inclinables
- Vitres teintées
- Rétroviseurs gauche et droit
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km sans franchise**

*Versement initial exigé de 1 000 \$ (ou échange équivalent). Transport, premier paiement et préparation inclus. Un dépôt de sécurité de 300 \$ remboursable est exigé. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5¢ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant l'ensemble des équipements ci-dessus. **Selon la première éventualité. L'Assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Assistance⁺
ROUTIÈRE

De façon irréversible, l'anglais gagne du terrain sur le français dans les entreprises de haute technologie

L'anglais est aussi la langue de l'informatique à l'école

PIERRE APRIL
Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La majorité des entreprises québécoises de haute technologie utilisent l'anglais comme langue de communication, de référence et de fonctionnement, même si plus de 80 p. cent de leurs employés sont francophones.

Cette tendance, selon les études disponibles, semble irréversible et ira en s'accroissant avec la globalisation des marchés.

Dans le système scolaire francophone québécois, au secondaire, au collégial et surtout dans les universités, la langue utilisée dans l'informatique et les sciences est encore majoritairement l'anglais même s'il y a autant de documentation et de logiciels disponibles en français qu'en anglais.

Dans un document intitulé *Pénétration du français dans les entreprises de hautes technologies*, préparé à l'attention de l'Office de la langue française, les chercheurs, qui ont sondé méticuleusement les industries, en sont venus à la conclusion que c'est le faible niveau de recherche et de développement au Québec qui place les entreprises québécoises dans la situation d'importatrices de hautes technologies, les forçant ainsi à utiliser davantage l'anglais.

Messages et documents

Les documents, la littérature, les périodiques scientifiques, les modes d'emploi et le matériel didactique reliés à l'enseignement et à l'utilisation des technologies et des équipements sont presque totalement rédigés en anglais.

«Les trois quarts de ces documents sont disponibles seulement en anglais et les colloques n'ont lieu qu'en anglais», précise l'étude.

La langue des dialogues utilisateur-ordinateur, des messages affichés à l'écran et des documents qui accompagnent les logiciels est l'anglais.

Seulement 28 p. cent des entreprises ont accès à des documents unilingues français qui sont finalement peu utilisés.

L'écart s'accroît

Dans le monde de l'enseignement, une autre étude, intitulée *La Langue de l'informatique dans le système d'enseignement francophone québécois*, conclut que l'anglais gagne du terrain de façon irréversible sur le français.

L'écart en faveur de la langue anglaise s'accroît en même temps que le niveau de scolarité augmente et c'est dans les sciences

La langue de l'informatique dans les universités

Répartition des cours (selon l'université) utilisant des logiciels et la langue du document qui l'accompagne.

Université (en %)	100 % français	Surtout français	moitié moitié	Surtout anglais	100 % anglais	Total (nombre)
Laval	30,3	0,0	12,1	0,0	57,6	80
Montréal*	43,4	0,4	14,0	0,9	41,2	122
Sherbrooke	25,0	1,9	19,2	0,0	53,8	47
Université du Québec**	51,5	1,5	4,6	1,0	41,3	117
Ensemble des universités	40,8	0,9	11,3	0,8	46,4	367

Il y a deux universités où le français l'emporte sur l'anglais en tant que langue des documents d'accompagnement des logiciels utilisés dans les cours. À l'Université de Montréal et à l'Université du Québec, l'écart en faveur du français est respectivement de 1,7 % et 10,7 %. Par contre, il y a un écart en faveur de l'anglais à l'université Laval (27,3 %) et à l'Université de Sherbrooke (26,9 %).

* incluant HEC et Polytechnique
** regroupant ses six constituantes.

Source: Office de la langue française

Fabienne Sallin -- (PC)

ces pures et appliquées que c'est plus évident.

«Il y a plus de professeurs dans les universités utilisant seulement ou surtout des logiciels anglais (58 p. cent) que de professeurs utilisant seulement ou surtout des logiciels français (35 p. cent)», précise le document.

En ce qui concerne les programmes d'informatique, «il y en a quatre sur cinq qui favorisent les logiciels anglais».

Dans les entreprises, même si la langue parlée par les travailleurs implique dans la conception de la haute technologie est presque exclusivement le français — c'est le cas dans huit entreprises sur 10 — la connaissance de l'anglais est requise chez les professionnels et chez une part importante et grandissante des autres travailleurs.

Question de partenaire

«La globalisation des marchés, a souligné l'auteur de l'étude, Mme Anne Lévesque, pourrait avoir pour effet de modifier les partenaires traditionnels de l'entreprise québécoise et d'accroître les échanges avec les entreprises des autres pays, augmentant par le fait même les contacts en langue anglaise.»

Dans le milieu universitaire québécois, seulement deux établissements utilisent davantage le français comme langue de la documentation en informatique.

L'écart en faveur du français est de 10 p. cent à l'Université du Québec (pour les six constituantes) et de 1,7 p. cent à l'Université de Montréal (incluant l'École des

hautes études commerciales et l'École polytechnique).

Par contre, il y a un écart en faveur de l'anglais de 28 p. cent à l'université Laval et de 27 p. cent à l'Université de Sherbrooke.

Le choix des professeurs

L'étude sur la langue de l'informatique dans le système d'enseignement francophone souligne qu'il y a beaucoup trop de professeurs qui utilisent surtout des logiciels anglais: 58 p. cent dans les universités, 41 p. cent dans les cégeps et 35 p. cent au secondaire professionnel.

«Étant donné que dans bien des cas les logiciels utilisés peuvent être disponibles en version française ou peuvent être remplacés par des logiciels équivalents français, il y a de grands efforts à faire pour améliorer la situation», explique René Champagne du service de la recherche de l'OLF.

Une habitude bien ancrée

Parmi les raisons qui poussent les entreprises à utiliser les versions anglaises des logiciels, «c'est l'habitude de travailler en anglais» qui est la principale.

Les autres excuses invoquées sont le manque de clarté de la terminologie française, le manque de correspondance entre les versions française et anglaise, la mise en marché tardive des logiciels, leur manque de disponibilité ou leur inexistence.

Ces raisons sont plus ou moins convaincantes, puisqu'il y a quand même des entreprises qui ont jugé les logiciels français plus efficaces et plus productifs.

«Pour voir Paris, j'aurais fait n'importe quoi... même économiser.»

J'en avais envie depuis si longtemps. Alors je me suis présentée à la Banque Nationale, j'ai ouvert un compte et j'y ai déposé vingt dollars chaque semaine. Et me voilà à Paris! Ce soir, je mange dans un bistrot avec une copine. Après, on sort. Demain, on verra. Mais j'ai un problème. Pas une minute à moi pour envoyer quelques cartes postales!

Les comptes d'épargne



BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Claire, précise, essentielle:
l'information!

LE TVA,
édition 18 heures

diffusé en mode interactif

Christian Tétrault, Michel Barrette
et Gilles Payer:
trio épice!

piment
FORT

diffusé en mode interactif

On organise un gros party:
devinez qui va
s'ennuyer?

LÀ
tu parles!

Vedettes un jour,
maintenant joueurs
de tours!

NOUVELLE
chacun
SON TOUR
ÉMISSION



Les farceurs: Michel Forget, Gregory Charles, Patricia Paquin et France Castel.

Le cauchemar d'Agnès:
rien n'est fini...

les
OLDEN

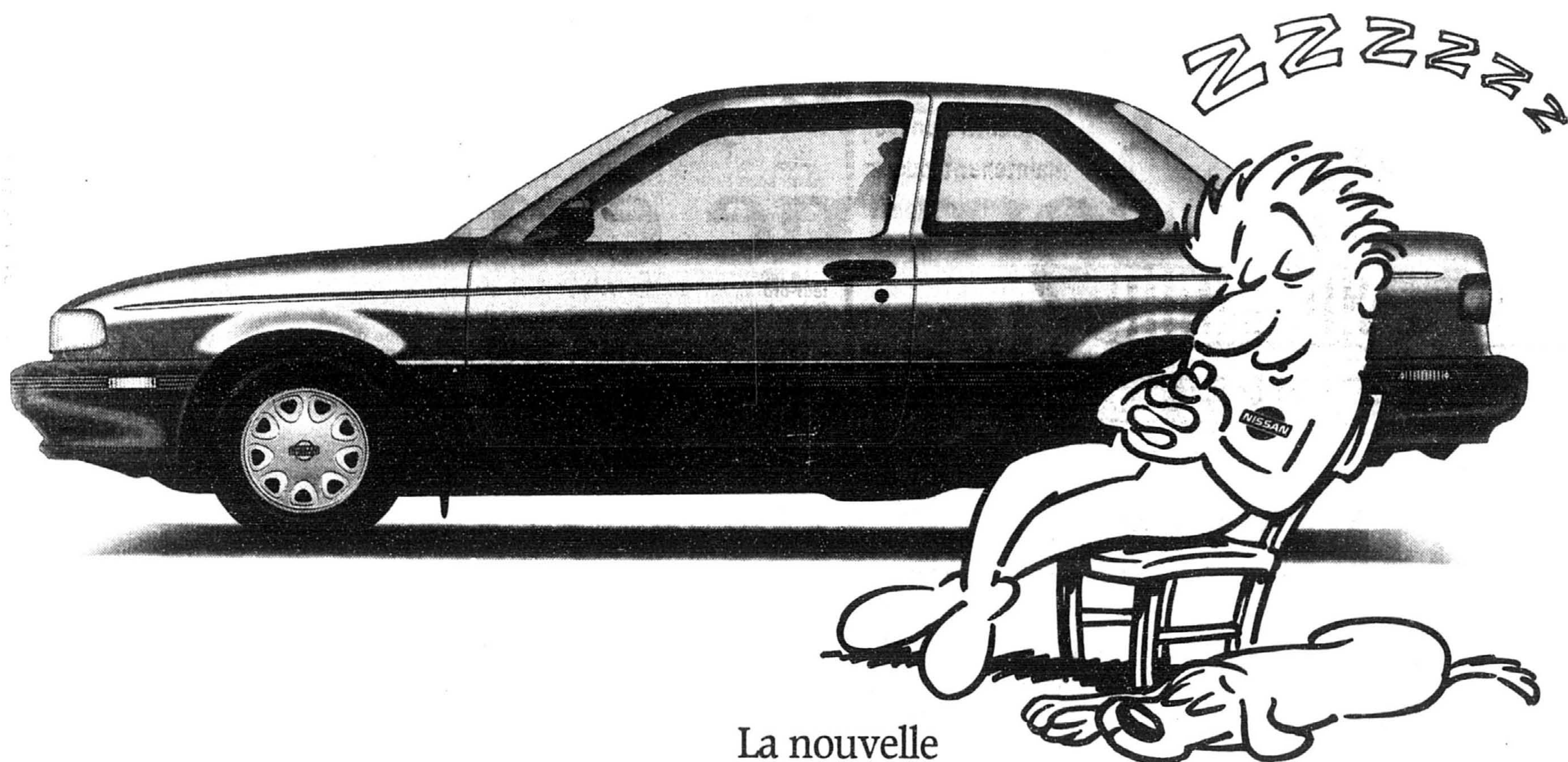
Les B B, la primeur, le nouvel album!

ad
LIB

LE MONDE
PASSE À

TVA

La Sentra est si fiable que nous avons pensé la rebaptiser Maytag.



La nouvelle
Sentra Coupé DLX 1994

À PARTIR DE

10 990 \$*

5,8 % Financement garanti
pour 48 mois**

Mais nous avons changé d'idée.

Car le nom Sentra est devenu, lui aussi, synonyme de fiabilité. Vous pouvez toujours compter sur son moteur de 110 chevaux, sur ses barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière, et sur la solidité légendaire de l'acier DURASTEEL^{MD}, utilisé pour sa fabrication. Et comme tous les véhicules Nissan, dont la réputation n'est plus à faire, la Sentra 1994 vous offre la meilleure garantie de l'industrie, selon le CAA-Québec[†].

C'est pourquoi, en dehors des entretiens réguliers, votre très sympathique réparateur Nissan n'a que faire de ses journées. Venez donc le saluer,

lorsque vous viendrez faire l'essai routier d'une très fiable Sentra, chez votre très sympathique concessionnaire Nissan.

Les banques chargent en moyenne 9,5 % d'intérêt sur un prêt-auto d'une durée de 48 mois. Chez Nissan, nous vous offrons 5,8 % garanti pour 48 mois.

MONTANT FINANCÉ	COÛT D'EMPRUNT À 5,8%	COÛT D'EMPRUNT À 9,5%	VOS ÉCONOMIES
5 000\$	614\$	1 029\$	415\$
7 500\$	921\$	1 544\$	623\$
10 000\$	1 228\$	2 059\$	831\$
12 500\$	1 536\$	2 573\$	1 037\$

Les coûts d'emprunt sont basés sur un financement de 48 mois.

Votre ^{très}sympathique
concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité.

* P.D.S.F. pour la Sentra Coupé DLX 1994 avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus.

** Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. † Selon une étude sur les garanties 1993 effectuée par le CAA-Québec. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

**Une entreprise
a été choisie comme
offrant le meilleur
service à la clientèle,
le meilleur rapport
qualité-prix
et comme étant
le meilleur citoyen
corporatif au Québec.
Pour savoir quelle est
cette entreprise,
c'est simple.
Prenez le téléphone
et faites le zéro.**